Conseil d'Administration Terre et Cité – 20 janvier 2025

Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Élus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Élus	CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Élus	LECLERCQ	Patricia	Commune d'Igny
Élus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Élus	PERSON	Delphine	Commune de Palaiseau
Élus	MISSENARD	Didier	Commune d'Orsay
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA-VANDAME	Cristiana	Agricultrice
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	HOCQUARD	Hervé	AVB
Associations	CONCI	Marcela	Directeur adjoint CAUE 91
Société Civile, Vice-Présidente	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société civile	SAUGIER	Bernard	Particulier
Société Civile	RIFFAULT	Sabine	INRAE

Equipe Terre et Cité : Sophie Pradié, Dorian Spaak, Laëtitia Rondinet, Alexia Beaujeux, Clémentine Marty, Kelly Can, Sterenn Benoît, Marion Guiho, Yolaine Abotsi

Ordre du jour

1. Gestion administrative et financière : changement de CAC/ clôture comptable 2
2. VivAgriLab : retour sur la journée de rencontre du 16 Janvier autour de l'eau 3
3. EPAPS/ ZPNAF 4
4. Drainage et trémie agricole 7
5. Drones effaroucheurs 8
6. Trame noire 8
7. Haies 10
8. LEADER : point sur la programmation 10
9. Carbone : projet de coopération leader 11
10. Dates à venir 13

Caroline Doucerain ouvre la séance et accueille les nouveaux représentants au Conseil d'Administration, Sabine Rigaud et Marcela Conti.

Sabine Rigaud se présente : nouvelle déléguée régionale INRAE depuis le 1er janvier, elle prend la suite de Loïc Le Pignac et de Nathalie Touze. Sabine Rigaud est sur le plan scientifique immunologiste et découvre les questions agricoles. Sabine Rigaud était présente pour la journée de rencontre du VivAgriLab sur l'eau.

Marcela Conci se présente : elle prend le relais d'Alexis Linge suite à sa démission jusqu'à l'arrivée d'un nouveau ou d'une nouvelle directrice du CAUE 91. Marcela Conci est architecte, spécialiste du bâti ancien.

1. Gestion administrative et financière : changement de CAC / clôture comptable

Laëtitia Rondinet présente les nouvelles arrivées dans l'équipe ainsi que le point sur les recrutements en cours notamment dans l'équipe de coordination.

Laëtitia Rondinet présente la répartition des rôles au sein de l'équipe de Coordination : point sur l'équipe et ses missions.

Laëtitia Rondinet présente l'état de la trésorerie au 6 janvier 2025, ainsi que les 2 contrats d'apport de trésorerie avec droit de reprise en cours avec l'Université Paris-Saclay et la Caisse des Dépôts.

Sophie Pradié présente les conventions en cours de discussion dans le cadre des budgets 2024 et 2025.

Hervé Hocquard demande si la Communauté d'agglomération Paris-Saclay accompagne Terre et Cité avec une convention.

Laëtitia Rondinet confirme que la convention tri-annuelle avec la communauté d'agglomération Paris-Saclay a été renouvelée en 2024 et a été rehaussée pour atteindre 50 000 euros.

Sophie Pradié présente l'état d'avancement de la nomination du commissaire aux comptes suite à la validation en Conseil d'Administration du 30 septembre 2024 du changement de commissaire aux comptes. Un appel d'offres a été lancé en octobre 2024 auprès de 5 cabinets. Trois cabinets ont été retenus pour des réunions de présentation et de clarification des offres. Les trois offres ont été présentées en réunion de bureau du 12 novembre. Le cabinet Grant Thornton a été retenu.

La nomination de CAC relève d'un vote en Assemblée Générale Ordinaire (AGO), sans cela les commissaires aux comptes ne peuvent commencer à travailler sur les comptes 2024. Comme cela est prévu aux statuts de Terre et Cité, il est proposé au Conseil d'administration de voter pour l'organisation d'une AGO en février, et d'une autre en mars dans le cas où le quorum ne serait pas atteint en février.

Relevé de discussion: Les membres du Conseil d'administration valident l'organisation de 2 Assemblés Générales Ordinaires en février et en mars afin de voter la nomination des nouveaux commissaires aux comptes.

2. VivAgriLab : retour sur la journée de rencontre du 16 Janvier autour de l'eau

Caroline Doucerain souligne le succès de cette journée, marquée par d'excellents retours de la part de nombreux acteurs.

Sophie Pradié rappelle les grandes lignes de l'événement, articulé autour de l'évolution de la ressource en eau en agriculture face au changement climatique. Celui-ci s'est ouvert par une introduction de **Caroline Doucerain**, suivie des interventions de **Benoît Gabrielle** (Vice-Président Développement Soutenable, Université Paris-Saclay), **Alexandre Pery** (Directeur scientifique, AgroParisTech) et **Cyril Girardin** (Directeur adjoint, UMR Ecosys – INRAE).

Nathalie De Noblet, climatologue et co-coordinatrice du GREC francilien, a ensuite présenté les connaissances actuelles sur les facteurs climatiques générateurs d'impact sur l'agriculture francilienne. Deux tables rondes ont permis un retour d'expérience des acteurs du territoire sur l'évolution de la ressource en eau, réunissant agriculteurs, collectivités, chercheurs et représentants du SIAVB.

Le déjeuner a été l'occasion de mettre en valeur les produits locaux grâce à un buffet 100 % issu du territoire, organisé par l'équipe médiation de Terre et Cité. L'après-midi a été consacré à des ateliers de co-construction, qui ont suscité une belle mobilisation.

Au total, cette journée a réuni une trentaine d'intervenants et 150 participants issus des services de l'État, des collectivités, du monde agricole, de la recherche, des entreprises et des associations. Plusieurs pistes de projets ont déjà émergé, notamment sur l'adaptation de l'agriculture au changement climatique, l'impact des haies ou encore le développement d'une filière locale de polenta et de maïs.

Véronique Pidou-Brion, étudiante en reconversion professionnelle à AgroParisTech, était présente sur la journée et nous rejoindra en mars 2025 pour capitaliser sur cette journée.

Jean-Francis Rimbert a salué l'organisation de cette journée et exprimé son souhait de recevoir la présentation de Nathalie De Noblet. Il a également souligné le fonctionnement encore trop cloisonné des structures compétentes sur la gestion de l'eau (eaux pluviales, eaux usées, ruissellement, etc.), mettant en avant le rôle clé de Terre et Cité pour créer du lien entre ces différents acteurs.

Caroline Doucerain a confirmé que l'objectif de cette journée était précisément d'amorcer un travail collectif à l'échelle du territoire sur cette thématique de l'eau.

Paul Leadley a insisté sur l'importance du dialogue entre la recherche et les agriculteurs, tandis que **Cyril Girardin** a salué la pertinence et la richesse de l'intervention de **Nathalie De**

Noblet.

Cristiana Vandame, qui n'a pas pu assister à l'événement, a souhaité connaître les agriculteurs présents. **Sophie Pradié** a cité :

- **Nicolas Revol** (Ferme de Gisy) ;
- **Théophile Letierce** (Ferme d'Orsigny) ;
- **Les vignerons de Vauhallan** ;
- **Nils Gourlaouen** et **Norbert Amougou** (Ferme des Loges-en-Josas) ;
- **Jean-Francis Rimbert** (Jardins de Cocagne) ;
- **Sébastien Bouët** (Ferme de la Ronce, Triangle Vert) ;
- **Christine Dilman** (UMR du Moulon) ;
- **Christophe Fangeux** (Vignoble des Racines du Temple).

Gilles Curti a interrogé la présence du SIAVB lors de cette journée. **Caroline Doucerain** a précisé que **Louis Marant**, des services techniques du SIAVB, était intervenu lors de la première table ronde. **Sophie Pradié** a également mentionné l'intervention de **Bernard Gleize**, élu de la Communauté d'Agglomération Paris-Saclay et maire de Vauhallan, qui a abordé les enjeux liés aux eaux de ruissellement lors de la première table ronde.

Relevé de discussion:
La journée dédiée à l'évolution de la ressource en eau en agriculture face au changement climatique a rassemblé 150 participants et une trentaine d'intervenants issus de la recherche, du monde agricole, des collectivités et des services de l'État. Après une ouverture par **Caroline Doucerain**, plusieurs experts, dont **Nathalie De Noblet**, ont partagé leurs analyses et expériences lors de tables rondes et d'ateliers de co-construction. L'événement a mis en évidence la nécessité de renforcer les liens entre acteurs et a fait émerger plusieurs pistes de projets concrets. Terre et Cité a joué un rôle clef dans cette mise en réseau.

3. EPAPS/ ZPNAF

Prise de note :

Dorian Spaak et Caroline Doucerain expliquent que le programme d'action de la ZPNAF a été voté en conseil d'administration de l'EPAPS le 10 décembre. De cette manière, l'EPA a acté le non-financement de la ZPNAF, et les 4 ETP dédiés à la recherche de financements négociés par Terre et Cité dans le programme d'action. Ils rappellent que les échanges entre Terre et Cité et l'EPA de 2024 ont été dédiés à négocier cette convention avec des interlocuteurs différents à chaque fois. Les négociations ont mené à une convention de 25 000€, ce qui ne correspond malheureusement pas au travail réalisé par TC pour le programme d'actions.
Globalement, nous assistons à un désengagement de l'EPA, souligné par les maires au conseil d'administration. L'EPA aurait en effet affirmé que l'établissement n'avait pas vocation à financer des associations.

Caroline Doucerain ajoute que nous sommes conscients que le nouveau programme d'action arrive dans un contexte budgétaire très complexe. Pour autant, il y a une vraie déception face au non-renouvellement des postes correspondants à nos interlocuteurs directs (Sibylle Parant, Vincent Petitet…). Le nouvel interlocuteur de Terre et Cité est le directeur de cabinet de l'EPA, qui a donc beaucoup d'autres missions que celle de l'agriculture. Caroline reste perplexe et demande si les autres élus autour de la table ont des nouvelles de l'EPA.

Didier Missenard (Orsay) indique que la ZAC d'Orsay est la dernière ZAC à être construite. Comme cette ZAC s'appuie sur de l'immobilier de bureaux (en chute libre depuis 4 ans) et de l'accès à la propriété (qui n'est plus rentable depuis 1 an), la ZAC est déficitaire.

Cyril Girardin indique que l'INRAE a prévu de déménager sur Palaiseau depuis 2014-2015. Finalement, le déménagement a eu lieu en 2019 et a encore besoin de terrains expérimentaux pour la recherche agronomique et les 1100 personnes qui y travaillent. Il rappelle l'échec de la lisière de Corbeville qui aurait dû être dédiée à la recherche agronomique à l'initial dans le plan masse de Michel Desvignes (en charge du schéma directeur du campus). Aujourd'hui les terres expérimentales sont à Grignon, très loin des bureaux ! Initialement 120 hectares de lisières étaient prévus par Desvignes, puis ce sont 30 hectares qui sont discutés pour Corbeville, puis 20 hectares, et maintenant ce sont 8 hectares qui sont en discussion avec l'EPAPS. L'idée de terres expérimentales est de plus en plus floue, et les terres risquent d'être urbanisées. Cyril Girardin ajoute qu'AgroParisTech a levé 600 000€ pour commencer à utiliser la lisière et lancer des projets (portés par l'ANR). Il y a aujourd'hui un risque de perdre cet argent engagé auprès de l'ANR… Une réunion est prévue fin janvier à ce propos, dernier ultimatum.

Hervé Hocquard ajoute qu'il est illusoire de penser que faire des économies sur ces sujets pour rétablir les fonds de l'EPA est viable. Cela affiche la volonté insidieuse de l'EPA de vraiment changer de paradigme.

Cyril Girardin ajoute que pour l'INRAE, la proximité entre ville et champs était vraiment intéressante (compost, urines, etc) : c'est un grand potentiel pour tester une agriculture de demain ! C'est donc une déception de ne pas être suivi là-dessus par l'EPA.

Paul Leadley s'interroge sur la pertinence d'informer publiquement sur cette situation, via des journalistes, étant donné qu'elle n'est pas qu'une question de conjoncture mais correspond à une décision d'abandonner une des missions fondamentales de l'EPA.

Delphine Person indique qu'effectivement, certaines ZAC sont apparemment en déficit. Les déficits ne sont pas les mêmes sur les différentes ZAC. Les 3 maires ont proposé des économies à l'EPAPS car l'EPAPS rogne aussi sur les équipements publics… alors qu'il y aurait des solutions en réorientant les finances de l'EPA. Certainement que Martin Guespereau a hérité des difficultés financières précédentes. Mais Delphine pense que c'est une affaire de choix.

Cristiana Modica-Vandame complète : Je souscris à ce qui a été dit. Je rappelle que l'EPA est arrivé à la suite d'une OIN. Ce serait naïf de penser que cette OIN voulait garder un équilibre entre un projet d'aménagement et l'agriculture. La position de l'EPA ne m'étonne pas du tout. Ce qui est fondamental, c'est de dénoncer publiquement, d'interpeller la préfète par

exemple, car sa visite avait montré la bonne image de l'EPA sur le territoire qu'elle avait. Il n'y aura pas de machine arrière, alors il faut dénoncer.

Caroline Doucerain : Je pense qu'il faut en effet dénoncer ce qui se passe mais choisir de nouvelles voies, car on a fait beaucoup de conférences de presse avec les mêmes journalistes, et ce n'est pas forcément très efficace. Si on reproduit les mêmes choses, on aura les mêmes effets. Il y a eu diverses initiatives de remontée vers la présidente de l'EPA et de région (Valérie Pécresse), qui est importante dans les arbitrages. Au CA de l'EPA, les défaillances remontées par Terre et Cité et divers maires ont vraiment été appuyées par Yann Cauchetier et François de Mazières. Cependant, ils en sont ressortis avec le même pessimisme. Il faut faire comprendre à la diversité des acteurs que l'inquiétude portée par TC est très largement partagée.

Cristiana Modica-Vandame : Nous avons eu une réunion en sous-préfecture début janvier avec RTE, la DDT, Enedis, la SGP, l'EPA, le SIAVB, le SIAHVY, les autres agriculteurs et Terre et Cité pour dénoncer les malfaisances de la SGP et d'autres maîtres d'oeuvre pour les problématiques de la gestion de l'eau. Autour de cette table, on a réussi à dénoncer les responsabilités qui auraient pu être mises sous la table. Marine de Talhouët, DDT adjointe, a fait un super travail.

Cristiana propose de créer une table ronde avec les chercheurs, TC, les agriculteurs, etc, à la sous-préfecture par exemple par rapport à la problématique des chardons. Lors de la dernière réunion en sous-préfecture, il a été dit à la SGP qu'elle ne respectait pas la loi régionale de lutte contre les espèces végétales invasives (souligné notamment par Marine de Talhouët). Les chardons poussent majoritairement dans les terres remaniées avant l'artificialisation.

Cyril Girardin continue en indiquant qu'une convention de 25000€ pour TC de la part de l'EPA est vraiment sous-estimée par rapport au travail fourni pour le renouvellement du programme d'action. Ce désengagement est très problématique étant donné que l'EPA, la ZPNAF et la SGP notamment sont des entités créées par la Loi.

Jean-Francis Rimbert propose de centrer notre argumentaire sur l'enjeu alimentation, pour intéresser davantage de publics. C'est un sujet majeur sur le temps long. Il ne faut pas seulement dénoncer les manquements techniques de courts termes, au risque d'épuiser notre argumentaire.

Caroline Doucerain propose de demander un nouveau COPIL ZPNAF à condition que tous les acteurs se mobilisent, y compris les élus les moins présents habituellement. Il y a un gros travail de mobilisation à faire par Terre et Cité, car le précédent COPIL n'avait pas réuni beaucoup d'élus. Pour leur défense, les élus ont été contactés seulement 12 jours avant, avec un programme d'action neuf et remanié un ordre du jour très technocrate.

Hervé Hocquard et Jean-Paul Mordefroid acquiescent et soulignent l'incohérence entre ce qui se passe et le discours politique porté par l'EPA et la sous-préfecture.

Caroline Doucerain remercie le CA pour ces échanges intéressants.

Dorian Spaak indique que pour les 15 ans de la ZPNAF, Martine Debiesse va sortir un livre et un film réalisé avec Claire Leluc-Derouin sur l'histoire et les enjeux de la ZPNAF. Jacques

de Givry et Martine participent à un travail avec Terre et Cité pour le montage d'un ou plusieurs évènement(s) autour de la ZPNAF et des objets nouvellement créés : livre, film, et carte qui sera réalisée par Terre et Cité. Cette carte pourra être un objet de définition de la ZPNAF, qui mettra en valeur les ressources du Plateau, ses enjeux et ses dynamiques.

Paul Leadley soutient que la ZPNAF est un outil extraordinaire, et se demande comment faire vivre le programme d'actions de la ZPNAF sans l'EPA.

Dorian Spaak répond que le COPIL de la ZPNAF est un endroit pour poser cette question ouvertement. Le directeur de cabinet de Martin Guespereau à l'EPA assume de ne plus traiter d'agriculture. Cependant, la loi est claire sur le fait que ce programme doit exister, donc la question de qui anime est légitime. Grâce au travail de Martine Debiesse, on a beaucoup d'éléments sur la ZPNAF qui ont été produits sans l'EPA. Ce travail est l'occasion de formaliser une proposition à l'EPA pour fêter les 15 ans. Si ça intéresse l'EPA, un partenariat pourra se négocier.

Jean-Francis Rimbert : A-t-on un interlocuteur identifié au sein de l'État qui pourrait soutenir la ZPNAF, si l'EPA ne joue pas son rôle ?

Dorian Spaak répond que la ZPNAF relève des ministères de tutelle (Environnement, agriculture).

4. Drainage et trémie agricole

Clémentine Marty énonce les suites du sujet "inondations à l'hiver 2023-2024 et à l'automne 2024" :
Les responsabilités ont été éclaircies suites aux multiples démarches insufflées par les agriculteurs et Terre et Cité. Les sondages de drains réalisés ont permis de dire que :

- les dégâts causés aux drains sur la parcelle Vandame le long de la RD36 ont été causés par RTE lors de l'enfouissement d'une ligne électrique nécessaire au passage de la ligne 18.
- les dégâts causés aux drains dans le ventre de Châteaufort chez Julien Thierry ont été causés par la SGP (drain bouché) mais restent encore à préciser.

Les deux dégâts observés ont été réparés, mais des sondages supplémentaires ont été demandés par les agriculteurs. RTE a pour objectif de réaliser des sondages et réparations possibles au printemps 2025.

Concernant l'aménagement de la **trémie agricole** : le rapport de sécurité routière indiquant les aménagements à mettre en place pour garantir la sécurité de l'aménagement a pu être discuté avec la Chambre d'Agriculture et la SGP, et d'autres parts avec les agriculteurs. Le sujet sera débattu avec toutes les parties (y compris le CD91 gestionnaire de la route) en réunion plénière le 6 février. *[La gendarmerie était présente à cette réunion, mais le CD91 était absent].*

5. Drones effaroucheurs

Le projet de mise en place d'une expérimentation des drones effaroucheurs a été discuté en collège agriculteurs en janvier avec l'intervention de Dorian Blot, agriculteur du sud de l'Essonne commercialisant ces drones, et Adrienne Ressayre, chercheuse à l'INRAE mettant une place une expérimentation grâce à un drone financé par Terre et Cité.

Clémentine Marty relève l'intérêt des agriculteurs pour la technique, et le déploiement probable du projet la saison prochaine.

6. Trame noire

Clémentine Marty résume le projet trame noire et le plan d'action élaboré avec l'EPA depuis le dernier Conseil d'administration. Le Plateau de Saclay est la zone sombre la plus proche de Paris, c'est à préserver. Le cadre de la ZPNAF peut aider pour valoriser cette ressource, qui peut en devenir un attribut reconnu. Une nouvelle fiche-action a été créée dans le programme d'actions, portée par l'EPA et TC (travail avec Emeline Bardou-Lapaix, chargée de projets biodiversité). Une stagiaire a été recrutée à partir de début mars. Le début du projet a été financé par le Fonds vert, et la suite est en cours de financement (pistes région Île-de-France et Mécénat Crédit Agricole).

Plan d'actions jusqu'en 2026 :

- Sortie du pré-diagnostic (état de l'art, état des lieux de la biodiversité nocturne et des pratiques locales en faveur/défaveur de la nuit noire, et perspectives) > *février 2025*
- Mise en place d'un groupe de travail par l'EPA recherche/ agglomération/ entreprises /… > *1er trimestre de 2025*
- Action de sensibilisation et de médiation auprès du grand public, des autres associations, des mairies (randonnées nocturnes et autres) > *à partir d'avril 2025*
- Accompagnement des collectivités et des entreprises privés sur la démarche globale et sur les points sensibles via une aide au diagnostic (kit à créer) > *à partir d'avril 2025*

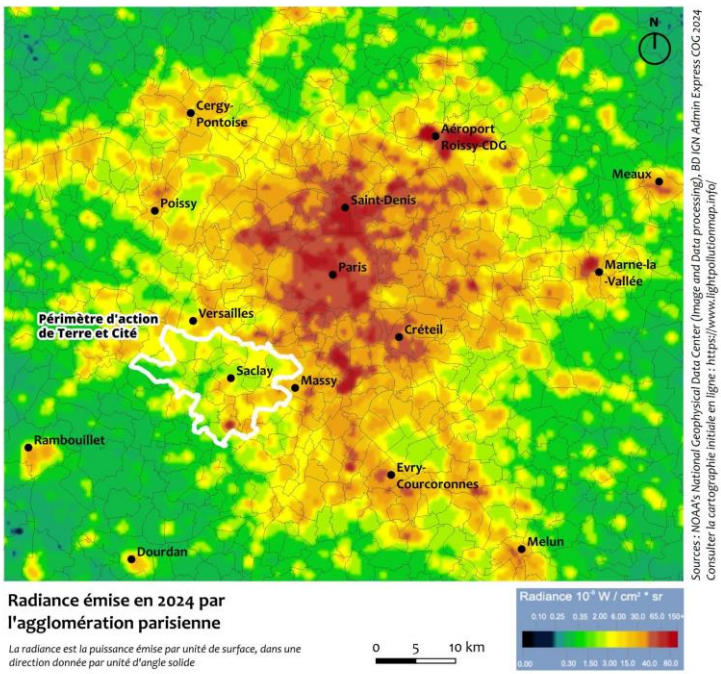

Relevé de discussion:

Cristiana Modica-Vandame : Où en est-on dans les échanges avec l'université pour le problème de l'éclairage des stades de Moulon ? C'est une aberration que malgré toutes les initiatives de sensibilisation, il n'y a rien qui est fait concrètement. Je suis fatiguée par toutes ces études écrites, qui ne permettent pas de répondre aux problèmes soulevés sur le terrain depuis 10 ans.

Clémentine Marty : Nous n'avons pas de retour de l'université. Il est difficile de faire bouger les gestionnaires de luminaires installés en dehors de l'espace public. La loi est assez flexible, il faut les convaincre d'aller plus loin, ce qui nécessite des négociations.

Caroline Doucerain : Certains bailleurs répondent que c'est impossible d'éteindre les parkings pour répondre aux contraintes posées pour l'accessibilité PMR notamment. Il y a des contradictions dans les enjeux. On aura tout de même des difficultés à éteindre les rues à 17h en hiver. Les actions de sensibilisation restent très importantes. Il faut soutenir les extinctions totales de certaines zones, bien plus intéressantes pour la biodiversité que la diminution de l'intensité de l'éclairage (qui a tout de même un intérêt économique).

Patricia Leclercq : Les gens commencent à se plaindre à Igny de l'extinction, car il y a des cambriolages récents pourtant tous en journée.

Didier Missenard : Au contraire, à Orsay, nous avions eu beaucoup de plaintes au début de la politique d'extinction, puis de moins en moins. Il faut persévérer.

Cyril Girardin : L'idée des détecteurs de lumières ne sont pas assez mis en avant, je ne comprends pas pourquoi ce n'est pas le cas. Je pense notamment à de nombreux parkings d'entreprise qui restent constamment éclairés.

7. Haies

Alexia Beaujeux présente des informations sur le projet haies:

Le pôle haies est au milieu de saison de plantation, avec 4 jours de plantations réalisés, et 5 encore à venir. Cette saison permettra de planter 2,5 km de haies, pour atteindre les 12 km au total d'ici deux ans. Ces plantations vont permettre d'atteindre un maillage assez fin du plateau, et de reconnecter les vallées de la Bièvre et de l'Yvette, dans l'idée de créer des continuités écologiques entre ces deux réservoirs de biodiversité.

En 2024, Terre et Cité a commandité une étude à Solagro, pour préciser les implantations de haies les plus propices à la biodiversité, et pour évaluer le rôle potentiel de ces plantations sur la biodiversité du plateau. Solagro a rendu les conclusions de son étude, qui propose trois horizons de temps pour déployer le projet haies mais aussi d'autres infrastructures agro-écologiques (prairies fleuries, mares, bandes enherbées).

Le premier horizon de temps, d'ici 2030, invite à prioriser le cœur du Plateau (la plaine de Villiers). Le troisième horizon de temps, d'ici 2050, invite à prendre en compte l'adaptation au changement climatique. Cette étude invite Terre et Cité à augmenter le volume de plantation annuel.

Alexia Beaujeux ajoute que la plantation de haies dans les années à venir va aussi être déterminée par le ruissellement, fort enjeu sur le plateau, et que des recherches de financements (Région, Fonds Vert…) sont en cours pour réaliser ce projet.

Paul Leadley, qui était également présent au collège agriculteurs, insiste sur l'intérêt de presque tous les agriculteurs sur les bandes fleuries, sujet sur lequel il va mobiliser des collègues chercheurs.

Cristiana Vandamme confirme la volonté de plusieurs agriculteurs de de créer un groupe de travail sur les bandes enherbées, et les prairies fleuries, notamment sur le sujet des semences locales.

Relevé de discussion:
Le pôle haies cherche à définir un projet plus ambitieux, qui contribue à favoriser la biodiversité du plateau, prend en compte de nouveaux enjeux, et explore d'autres infrastructures agro-écologiques. Les membres du conseil d'administration sont enthousiastes par rapport à ces perspectives. Un bon nombre d'agriculteurs sont notamment motivés pour travailler sur les prairies fleuries, avec des chercheurs. Le pilotage du projet et la recherche de financements pour ce dernier est confié à l'équipe haies.

8. LEADER : point sur la programmation

Prise de note :

Dorian Spaak explique que si tous les projets passés pour l'instant en opportunité venaient à se concrétiser, il resterait environ 35 % de la maquette disponible pour le reste de la programmation, soit un peu plus de 500 k€.

La dynamique d'émergence de projets a été très soutenue en cette première année de programmation. Nous sommes en revanche en attente du début des instructions des projets par la Région Ile-de-France afin de pouvoir passer en phase effective de programmation des projets.

Relevé de discussion:

Les engagements financiers en opportunité sont déjà conséquents (47% de l'enveloppe disponible) et la consommation théorique potentielle monte à 82% de l'enveloppe si l'on intègre tous les projets actuellement en cours d'accompagnement et l'ensemble des frais d'animation gestion sur la programmation. Cela est à prendre en compte pour les prochains comités de programmation. La programmation était censée se terminer en 2027 mais pourrait être étendue jusqu'à 2030

9. Carbone : projet de coopération leader

Alexia Beaujeux présente la contribution carbone volontaire, un dispositif de financement des changements de pratiques bas carbone pour lequel Terre et Cité propose un accompagnement aux agriculteurs du Plateau.

Dans le secteur agricole, la contribution carbone volontaire est un dispositif de financement des actions permettant de :

- diminuer les émissions de gaz à effet de serre de l'exploitation *via*, par exemple, la modification des modes de fertilisation des cultures ;
- stocker du carbone dans les sols *via*, par exemple, l'extension de la durée des couverts végétaux ou leur densification.

Terre et Cité accompagne 3 agriculteurs du Plateau dans le financement de ces changements de pratiques, via leur labellisation bas carbone et *in fine* la génération de crédits carbone. Ces crédits peuvent être vendus à des structures privées ou publiques, pour financer le coût de mise en œuvre de la pratique. Terre et Cité cherche à vendre ces crédits à un prix juste, supérieur au prix du marché, et à des structures locales qui souhaitent s'impliquer dans la transition agricole du territoire.

Les pratiques mises en œuvre par les agriculteurs du Plateau engagés dans cette démarche concernent, principalement l'extension de la durée d'implantation des couverts végétaux dans les rotations et/ou leur densification. Certains agriculteurs associent cette pratique à d'autres

actions en matière de restitution des résidus de culture, d'insertion de culture de légumineuse et/ou de prairies temporaires dans la rotation, de réduction du travail du sol ou encore de modulation de l'amendement (réduction, enfouissement, etc)…

Le pôle Carbone de Terre et Cité a monté un projet de coopération Leader pour promouvoir la contribution carbone volontaire auprès d'autres territoires Leader d'Ile-de-France. L'association a en effet un certain recul sur la mise en place de ces démarches, et souhaite en faire bénéficier d'autres territoires. De plus, cette coopération doit permettre de positionner le Plateau de Saclay comme un territoire pionnier sur ce sujet et inciter d'autres agriculteurs du territoire et des alentours à s'engager dans ce type de dispositif. Une coopération permettra également d'améliorer la visibilité de l'action auprès des acteurs potentiellement intéressés par l'achat de crédits carbone locaux.

Les territoires suivants ont témoigné un intérêt dans la coopération : Seine Aval, Parc naturel du Gâtinais Français, Triangle Vert, Plaine de Versailles, Seine & Marne (regroupant le GAL Sud 77 et le GAL Terre de Brie), Coeur d'Essonne Agglomération. Leur implication doit encore être confirmée. Concernant Coeur d'Essonne, un partenariat existe déjà avec ce territoire, dans le cadre duquel Terre et Cité informe et accompagne les agriculteurs de ce territoire à la labellisation bas carbone.

La coopération Leader prendra la forme suivante:

- ➢ un événement, en décembre 2026, destiné aux agriculteurs, avec des présentations de fermes, et des retours d'expériences ;
- ➢ des temps de formation et d'accompagnement des techniciens des territoires membres de la coopération dans l'impulsion de démarche territoriale de déploiement de la contribution carbone ;
- ➢ un événement, en 2027, de rencontre entre agriculteurs, collectivités et financeurs potentiels.

Le montant global de cette coopération est de 55 000 euros, chaque territoire partenaires apporte un financement entre 6 et 10 000 euros pour participer. Terre et Cité souhaite consacrer 0,25 ETP sur 2 ans à ce projet.

Jean-Francis Rimbert demande des précisions sur la manière dont sont calculées les réductions d'émissions.

Dorian Spaak explique que la démarche commence par un audit général des émissions de la ferme, qui permet de repérer quelles pratiques réalistes peuvent être mises en place, et d'estimer le nombre de crédits carbone qu'il est possible de générer. La ferme s'engage ensuite sur la base de l'audit à opérer des changements. Un bilan annuel est réalisé pour vérifier l'atteinte des objectifs fixés en termes de tonnes de carbone évitées ou stockées.

Cristiana Vandame fait remarquer que les pratiques citées sont pratiquées par certains agriculteurs, sans que cela fasse l'objet de crédits carbone.

Dorian Spaak explique que ce dispositif permet d'inciter des exploitants agricoles qui autrement ne s'engageraient pas dans ces pratiques, ne prendraient pas ce risque, à se

lancer.

Relevé de discussion:
Sur la proposition de la Présidente de Terre & Cité, les membres du Conseil d'administration :
VALIDENT à l'unanimité et adoptent le plan de financement du projet de coopération Carbone. Le comité d'administration autorise la Présidente à solliciter la subvention du fonds européen LEADER.

10. Dates à venir

Caroline Doucerain présente les prochaines dates :

- Mardi 4 Février : Assemblée Générale Ordinaire (nomination des CAC)
- Jeudi 13 février : Atelier "fonctionnalités agricoles" pour la CPS
- Lundi 10 Mars : Assemblé Générale Ordinaire (nomination des CAC)
- Jeudi 13 Mars : Comité de programmation Leader
- Jeudi 27 Mars : Événement Leader à la Maison Cocagne
- Lundi 12 mai : Conseil d'administration
- Jeudi 12 juin : Assemblée Générale

Caroline Doucerain clôt la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

Conseil d'Administration Terre et Cité – 12 mai 2025

Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Élus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Élus	CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Élus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Élus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Élus	MISSENARD	Didier	Commune d'Orsay
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs	DES COURTILS	Olivier	Agriculteur
Agriculteurs	LETIERCE	Théophile	Agriculteur
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations	HOCQUARD	Hervé	AVB
Associations	CONCI	Marcella	Architecte CAUE 91
Associations	PARISOT	Jean-Pierre	ADER
Société Civile, Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile, Vice-Présidente	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société Civile	RIFFAULT	Sabine	INRAE

Observateurs extérieurs : Stephanie Prevost, Cédric Deviers

Ordre du jour :

1. Gestion administrative et financière – Clôture des comptes..... 2
2. Organisation de l'AG (stands, horaires, ODJ)..... 4
3. Renouvellement et fonctionnement des collèges..... 6
4. Les nouvelles installations..... 8
5. Convention EPAPS..... 11
6. Projet de valorisation de la ZPNAF auprès du grand public..... 12
7. Inscription dans les contrats eau Bièvre et Yvette..... 13
8. Repas plateau Changement climatique..... 15
9. Dates à venir..... 15

1. **Gestion administrative et financière – Clôture des comptes**

<u>Clôture des comptes 2024 :</u>

Laëtitia Rondinet présente l'état de la trésorerie en avril 2025.
Cédric Deviers, expert comptable CERFRANCE, présente la clôture comptable.

Plaquette présentée par l'expert comptable : subventions acquises et fonds dédiés, augmentation de la charge salariale financée par ce biais

Excédent de 17 978,99 € satisfaisant

Trésorerie courante à date de clôture : 97 000 €
Niveau de réserve : 125 363 €
Montant des subventions - projets (obtenus) : 388 548 €
Produits constatés d'avance = anciennes subventions et méthode de traitement comptable: 114 908 €

<u>Relevé de discussion:</u>

Etienne Dupont s'interroge sur l'évolution de la dette de Terre et Cité dans les années à venir, aujourd'hui à hauteur de 200 000€, et l'appréciation à en avoir vis-à-vis de son volume : 300 000€ de dette à court terme, est-ce trop, normal ou pas assez ?

Sophie Pradié précise que la difficulté, c'est d'aller chercher l'argent à deux reprises : en premier lieu, pour assurer le fonctionnement de l'association pour l'année ; puis, pour le fond de roulement, c'est-à-dire pour couvrir les délais de paiement longs (> 6 mois) de certaines subventions.
Grâce à l'obtention de subventions pluriannuelles, la situation actuelle est relativement stable, avec une trésorerie satisfaisante jusqu'à décembre. Il est néanmoins important de se saisir rapidement de l'enjeu de la trésorerie.

Jean-Francis Rimbert partage la possibilité de solliciter France Active (pour 30 000€), sur des contrats d'apports en trésorerie sur 5 ans.

Sophie Pradié informe que Terre et Cité est déjà en contact avec France Active. Leurs dispositifs restant cependant limités par rapport aux besoins de la structure, ils nous ont redirigé vers d'autres contacts. Pour consolider la trésorerie, nous sommes en recherche de diverses solutions.

Cédric Deviers, expert comptable précise que sur les 306 000€, les produits constatés d'avance ne constituent pas une vraie dette. Les dettes fiscales sociales, les dettes fournisseurs et les autres dettes sont les dettes réelles soit aux alentours de 200 000€. Ces dettes ne sont pas toutes à échéance du 31 décembre. Terre et Cité a une trésorerie immédiate de l'ordre de 170 000€. C'est une trésorerie suffisante ; si elle peut paraître fragile, les réserves et résultats en excédents sont nécessaires pour chercher à se constituer des fonds propres raisonnables et raisonnés. La structure arrive à dégager des excédents d'exploitation mis de côté et dégagés pour les années suivantes. Sur une structure qui grossit, la difficulté principale est généralement le fond de roulement.

Sophie Pradié précise que la consolidation de la trésorerie se fera progressivement :

aujourd'hui la réserve est de 1 mois et demi. Pour être en sécurité, il faudrait l'élever à 4 à 6 mois.

Dorian Spaak souligne également les bonnes relations entretenues avec la banque de TC et l'absence d'emprunt bancaire en cours, qui pourrait constituer une solution de repli en l'absence d'alternatives.

Jean-Francis Rimbert confirme les difficultés à obtenir sans délai les financements, et le temps significatif qui doit nécessairement être dédié à leur relance. **Sophie Pradié** corrobore.

Caroline Doucerain ajoute que les finances de l'association ont toujours été, de cette manière, un peu sur le rasoir ; et cela fonctionne, grâce à une bonne mobilisation de l'équipe.

Cyril Girardin demande une explication sur les "fonds dédiés" apparus dans les tableaux, qui correspondent à de très grosses sommes. Comment ça marche ? L'année dernière, 1M€ étaient en fonds dédiés, il le voit comme une cagnotte dans laquelle on puise, mais se demande quelle est la pérennité de ce fonctionnement. Cela a baissé cette année, peut-on compter sur cela dans les prochaines années ?

Cédric Deviers répond que la ligne a été ajoutée en réponse à la volonté de faire apparaître les fonds externes. La consommation d'une subvention échelonnée sur plusieurs années est suivie : ce qui est utilisé sur l'exercice en cours, et dans les années futures. Cette ligne correspond donc au report de fonds dédiés : les subventions acquises en 2024, et reportées en 2025 ; et à l'inverse également.

Sophie Pradié précise que ce chiffre oscille beaucoup car il suffit qu'on étende une subvention sur une année, l'année suivante va fortement réduire. Laëtitia et Sophie examinent le montant de la subvention utilisable sur l'année *n*, et en prévision, le montant mobilisable pour les deux années suivantes (*n+1* ; *n+2*).

Jean-Francis Rimbert précise que, bien souvent, le versement de la subvention ne peut se faire que des années après l'octroi de celle-ci.

Gilles Curti demande si nous avons une idée de la trésorerie sur l'année en cours étant à 4 mois et demi de l'année 2025.

Sophie Pradié répond qu'actuellement il y a 225 000€ sur le compte courant ; le compte DAT 80 000€ et le Livret A 23 000€.

Cyril Girardin tient à souligner que si aucune ligne dans les comptes ne met en évidence les efforts faits pour pérenniser / stabiliser les emplois, ils ont également une influence sur le fonctionnement de l'équipe – qui ne transparaît pas dans les comptes, mais qui pourra faire l'objet d'une autre discussion à une autre instance.

Caroline Doucerain introduit et accueille Stéphanie Prevost du cabinet Grant Thornton, les nouveaux commissaires aux comptes de Terre et Cité.

Stéphanie Prevost, CAC, remercie l'association pour la confiance témoignée. Grant Thornton est un cabinet international travaillant avec les associations. Elle tient à souligner que, pour intervenir dans un certain nombre d'associations, il est rare de croiser autant de précisions, de qualité de pilotage et de suivi des projets. Aller chercher de l'argent, c'est un travail de longue haleine : elle salue en ce sens le travail du pôle Finances. Le cabinet est ravi de collaborer pour et avec M. Deviers, l'expert comptable de l'association. Elle termine en ajoutant qu'elle rencontrera avec plaisir les élus et les membres du Conseil d'administration à l'occasion de l'Assemblée Générale.

Caroline Doucerain remercie Mme Prevost pour ce mot et lui souhaite la bienvenue dans l'équipe.

Présentation du budget 2025

Sophie Pradié indique que la quasi-totalité du budget est assurée. Les conventions avec les communautés d'agglomération sont en cours de négociation. *A minima*, 25 000€ seront dédiés par SQY. Si TC dispose d'un soutien structurant côté territoire, cela donne confiance aux financeurs dans la mission de Terre et Cité, ce qui est important lors de la recherche de co-financements.
Le fonds vert a été renouvelé pour 2026-2027. La Fondation de France a accompagné Terre et Cité à plusieurs reprises : dorénavant, elle finance des projets associatifs plutôt que des projets. Terre et Cité a obtenu 260 000€ pour 3 ans.
Sur 2027, la visibilité est moindre : la gouvernance souhaite commencer à explorer le sujet des fonds privés pendant 2025-2026, années sur lesquelles l'association est déjà solide en termes de financement.
Si les salaires dans l'association sont bas, Terre et Cité n'a pas encore la marge de manœuvre pour les faire évoluer.

Gilles Curti appelle à la vigilance sur le calendrier : juillet-août, personne ne sera là. Après quoi, la fin de l'année arrivera très vite.

→ **Le Conseil d'administration approuve le budget prévisionnel 2025 sous réserve de sa validation par Assemblée générale.**

2. Organisation de l'AG (stands, horaires, ODJ)

Présentation et validation de l'ordre du jour de l'AG et du rapport d'activité

Caroline Doucerain présente l'ODJ de l'Assemblée générale, qui reprend les mêmes bases que celle de l'année précédente. Elle aura lieu le 5 juin, à 21h, à Magny-les-Hameaux, à la salle du trait d'union, et débutera par une présentation des activités de T&C par ateliers thématiques. À noter : un temps sera dédié à la restitution des échanges de chaque collège sur l'évolution des modes de concertations. Pour ce faire, au préalable de l'AG, chaque collège a été invité à se réunir pour échanger sur le fonctionnement actuel et futur de sa gouvernance. Enfin, les membres du conseil d'administration ayant besoin d'être renouvelé feront l'objet d'une élection. Cet ODJ est soumis à validation du bureau, ainsi que le rapport d'activité, transmis en amont du conseil.

Relevé de discussion:
Cristiana Modica-Vandame et **Etienne Dupont** demandent une augmentation à 30 minutes de chaque session d'ateliers. Pour gagner du temps, les animateurs de groupe ne doivent pas hésiter à couper la parole et recentrer le sujet.
Jean-Francis Rimbert s'interroge sur la possibilité de mettre en place des réunions de groupe de travail entre adhérents tout au long de l'année pour approfondir davantage ces sujets. **Caroline Doucerain** indique l'existence de plusieurs CoPil tenus régulièrement sur les différents sujets tenus par l'association.
Martine Debiesse rappelle le succès des ateliers l'année précédente, sur un format identique.
Cyril Girardin et **Caroline Doucerain** soulignent que certains jalons réglementaires ne pourront pas être évités : les temps dédiés à la validation du rapport d'activités, notamment, et le renouvellement des membres du conseil d'administration ont déjà été réduits au minimum.
Caroline Doucerain s'interroge sur le temps dédié à la restitution des modes de concertation par collège, en 15 minutes, qui laisse à peine 4 minutes de restitution des échanges par collège.

→ Le Conseil d'administration valide l'ordre du jour de l'AG dans la mesure où 5 minutes sont rajoutées aux ateliers. Le Conseil d'administration valide le rapport d'activité 2024.

3. Renouvellement et fonctionnement des collèges

Caroline Doucerain partage les membres du Conseil d'administration qui devront faire l'objet d'un renouvellement lors de l'AG :

- collège agriculteurs : Emmanuel Laureau et Théophile Letierce
- collège associations : André Fauve-Piot (Epi) et Marie Nguyen (Abon)
- collège élus : Caroline Doucerain (Les-Loges-en-Josas), Patricia Leclerc (Igny), Etienne Dupont (Châteaufort)
- collège société civile : Martine Debiesse, Marie-Pierre Digard et Bernard Saugier

Les candidatures sont ouvertes jusqu'au jour de l'Assemblée Générale.

Caroline Doucerain partage les premières propositions évoquées par les membres des collèges pour faire évoluer leurs modes de concertation :

- collège agriculteurs : 2 réunions en plénière par collège par an transversales et des groupes de travail thématiques ;
- collège élus : 2 réunions par an ;
- collège associations : idem ;
- collège société civile et le groupe de travail établissements d'enseignement supérieur et de recherche : idem.

Relevé de discussion:
Paul Leadley questionne quelle sera la personne en charge de l'animation du groupe de travail d'enseignement supérieur et de recherche.

Dorian Spaak indique que ce groupe est né de l'intérêt fort manifesté par HEC Polytechnique, Telecom et AgroParisTech pour échanger ensemble au sein d'un groupe de travail dédié aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Il y aurait une utilité pour aller au bout de la mobilisation des étudiants sur les sujets de T&C.

Caroline Doucerain précise le caractère ajustable de ces premières propositions et invite le conseil d'administration à partager ses propositions pour le renouvellement du fonctionnement des collèges.

Cyril Girardin renouvelle sa suggestion de mener les échanges au sein de chaque collège en présence d'un relais opérationnel de l'équipe interne, qui pourrait soutenir le collège dans la recherche de salle, dans le partage des adhésions renouvelées chaque année – et répondre à ses sollicitations mineures. Aujourd'hui, le fonctionnement des collèges est déconnecté de l'équipe de T&C : il pourrait être pertinent de répartir une personne différente par collège de l'équipe, quitte à ce qu'elles ne soient présentes qu'au début des collèges.

Caroline Doucerain affirme qu'un partage prochain sera fait aux collèges du dossier de suivi des membres adhérents.

Cristiana Modica-Vandame partage le fonctionnement du collège agriculteurs, qui bénéficie d'un soutien de l'équipe interne dans l'organisation par Clémentine Marty. Un groupe Whatsapp agriculteurs a été créé dans lequel Clémentine Marty demande aux agriculteurs les sujets qu'ils souhaitent aborder lors du prochain collège.

4. Les nouvelles installations

Sophie Pradié et **Dorian Spaak** présentent les nouveaux agriculteurs :

- Sébastien Platel, installé depuis 2025, est éleveur de moutons. Il s'est installé en partie sur le site de la ferme de la Closeraie (ferme communale de Magny-les-Hameaux) et, temporairement, en partie à la ferme de Gomberville.
- Thibault Dudant, jeune agriculteur, est en grandes cultures, en conventionnel, à Buc et Guyancourt. Il est très proactif envers T&C.
- Yann Lafolie, maraîcher bio depuis plusieurs années dans le Nord de la France, a voulu se rapprocher de la capitale : il est lauréat de la nouvelle ferme de Palaiseau.
- Laëtitia Gollot, qui produit des fleurs et du safran, a été sélectionnée avec Yann Lafolie dans le cadre de la nouvelle ferme des Marnières à Palaiseau.

Relevé de discussion:

Jean-Francis Rimbert précise qu'il faudra un certain temps avant que l'exploitation maraîchère, notamment, ne soit opérationnelle.

Dorian Spaak informe que les maraîchers de Palaiseau ont déjà fait leurs premiers tests de cultures pour apprécier la qualité des sols, ce qui leur permettra de mieux se projeter

dans les prochaines années, à la manière de la ferme de Gisy ou celle des Loges auparavant.

Jean-Paul Mordefroid indique qu'une visite de la ferme de Marnière a lieu samedi. Une invitation a été partagée.

Jean-Francis Rimbert informe que la ferme des Marnières est entourée d'un vaste projet de plantations, organisé par l'office de la Région et de la ligne 18. Les terres concernées par ces plantations ne s'inscrivent pas dans le périmètre de la ZPNAF, et les parcelles ne sont ni classées agricoles, ni naturelles ; elles sont a priori en zone à urbaniser. Elles représenteraient une surface significative, pour laquelle il pourrait être intéressant de restituer une fonction agricole. Également, Jean-Francis Rimbert s'interroge sur les orientations des nouveaux agriculteurs.

Dorian Spaak informe que Sébastien, Yann et Laëtitia sont en bio ; Thibault est en conventionnel. Lorsque la zone concernée est en ZPNAF, on peut piloter ces changements d'affectation : en A ou N. Par exemple, l'implantation forestière en projet par Guyancourt pour compensation. T&C a toujours refusé que soit faite de la compensation dans la ZPNAF. La seule exception qui a été autorisée concernait le reméandrage du ru de Vauhallan, qui servait l'activité agricole et pour lequel les agriculteurs étaient favorables. Sur tous les autres sujets, l'assise de la ZPNAF a permis à T&C de refuser ; en revanche, cet avis est beaucoup plus difficile à être entendu par les autorités compétentes en l'absence de l'assise de la ZPNAF.

Cristiana Modica-Vandame ajoute qu'il serait important de voir les marges de manœuvre possibles, en ce qui concerne les projets de compensation hors ZPNAF, la raison d'être de T&C étant la préservation des terres agricoles.

Dorian Spaak indique qu'il existe aujourd'hui 3 zones agricoles hors ZPNAF, sans compter le territoire de Gometz-le-Châtel :

- La zone de La Minière à Guyancourt, où la mairie porte un projet de compensation avec la SGP, par le reboisement d'une parcelle de 0,5 ha ; le reste demeurera agricole. L'exception dérange, mais le reste paraît solide sur la partie agricole ;
- Sur Palaiseau, la zone mentionnée au préalable : il est cependant difficile d'envisager d'intervenir considérant l'ancienneté du projet, qui a déjà été acté.

La priorité a été de diriger l'énergie de T&C pour la protection des espaces inscrits en ZPNAF, avec l'appui dorénavant d'une jurisprudence qui y est favorable, plutôt que sur ces sujets qui s'inscrivent dans les champs de compétence des communes.

Cyril Girardin précise que ces terrains appartenaient à la société des espaces verts, maintenant Île-de-France Nature, qui y portait déjà un projet de reboisement, il y a 15 ans. Avec la construction de la mairie de Palaiseau, les arbres ont été repositionnés, mais, conformément au souhait d'Île-de-France Nature, le projet est pérennisé par le reboisement de cette parcelle.

Marie-Pierre Digard regrette le projet de compensation sur les terres agricoles de la Minière, qui se tient sur des terres de bonne qualité, anciennement exploitées par l'INRAE. Elle souligne le non-sens d'organiser des plantations sur des terres d'une telle qualité agronomique.

Cyril Girardin partage ce ressenti. Les arbres étant sur le point d'être plantés, les autorisations ayant toutes été délivrées et considérant la surface concernée (0,5 ha), il n'est néanmoins plus lieu d'insister sur ce projet.

Olivier Des Courtils regrette ces projets de compensation qui consomment les terres agricoles de manière éparse, 0,5 ha de-ci, 0,5 ha de-là, et affectent à la longue la fonctionnalité des fermes. Or, la vocation du plateau de Saclay reste la préservation des terres agricoles. La nouvelle ferme maraîchère de Palaiseau travaillera sur 2 ha : il paraît difficile de vivre de son activité d'exploitant lorsqu'on ne dispose que de 2 ha. Ces parcelles qui vont faire l'objet des compensations auraient pu être en maraîchage.

Cristiana Modica-Vandame rejoint Olivier Des Courtils, en ajoutant que les mêmes personnes qui compensent, sont celles qui ont urbanisé le Plateau, ont rompu le couloir agro-écologique, portant ainsi des dommages irrémédiables à la biodiversité du Plateau. La faune n'a aujourd'hui plus les corridors pour passer le mur de la ligne 18.

Caroline Doucerain souligne les volumes de travail nécessaires pour s'engager davantage en dehors de la ZPNAF. Si l'association emploie aujourd'hui 25 personnes, une évolution remarquable, il faut pour de nombreux sujets revenir 20 fois pour faire passer un message. En parallèle, la recherche de financements pour maintenir l'activité existante représente également un temps conséquent pour l'équipe… Considérant ces moyens humains limités, des priorités ont été faites pour concentrer notre énergie sur la préservation des terres de la ZPNAF. Néanmoins, sur un projet historique ancré depuis une dizaine d'années, il paraît difficile d'afficher aujourd'hui une posture crédible auprès des autorités concernées.

Cristiana Modica-Vandame regrette le manque de force juridique de la ZPNAF.

Caroline Doucerain explique que la loi est la protection juridique la plus forte qui puisse être donnée à la ZPNAF ; et elle en bénéficie, depuis qu'elle a été votée dans la loi du Grand Paris. Au-dessus de la loi, la seule protection juridique supérieure impliquerait de faire rentrer la ZPNAF dans la Constitution.

Jean-Francis Rimbert s'interroge sur la non intégration de la zone des Marnières dans la ZPNAF et sur la possibilité d'échanger avec le maire de Palaiseau pour classer ces terres en zone agricole, et ainsi peut-être contribuer à la pérennisation de la ferme des Marnières.

Cyril Girardin mentionne également un autre projet de boisement pour restaurer/créer une continuité écologique entre la forêt de Palaiseau et la forêt d'Igny. **Jean-Francis Rimbert** précise que ce projet était effectivement inscrit dans le SDRIF. La ligne 18

séparent désormais ces deux espaces boisés, la continuité écologique ne sera pas. Il pourrait donc être opportun de réfléchir, là aussi, à l'opportunité d'y faire de l'agriculture.

5. Convention EPAPS

Caroline Doucerain informe que la convention avec l'EPAPS a été signée en avril 2025.
Le processus de signature et les négociations ont mis en évidence que l'EPAPS s'inscrit actuellement dans un contexte de remise en cause de son financement et action pour de nombreux projets. Les ressources humaines de l'EPAPS évoluent également, avec des suppressions de postes, dont le poste de chargé de mission Agriculture. Paul Bouet, Directeur de Cabinet, précédent référent pour T&C malgré sa charge de travail alors conséquente, a également vu sa période d'essai non renouvelée.
Les financements apportés par l'EPAPS, par cette convention, sont ventilés sur 3 projets pour un montant modeste de 36 000€ pour 2025 : la trame noire, la valorisation des urines humaines et la préservation des fonctionnalités agricoles.
Outre ce soutien financier, l'EPAPS s'implique pour que le projet urines ne disparaisse pas. Les tuyaux de récolte des urines dans le bâtiment test ont été posés.

Relevé de discussion:

Didier Missenard insiste pour que chaque adhérent insiste au titre de sa structure pour un investissement plus poussé de l'EPAPS sur l'animation et le financement des projets en lien avec ZPNAF.

Sophie Pradié indique que la problématique du financement du programme d'actions de la ZPNAF reste à traiter, ainsi que celle de son animation. Concernant les urines, la gestion de la transformation et de l'acheminement des urines de la collecte au champ devra, pour être pérenne, et de manière conforme à la réglementation, être portée par un acteur public lorsque l'opération portée par l'EPA arrivera à son terme. Un syndicat de gestion de l'eau pourrait être un acteur adéquat. Terre et Cité recherche un potentiel gestionnaire pour consolider le modèle économique et les modalités de traitement de ce projet.

6. Projet de valorisation de la ZPNAF auprès du grand public

Caroline Doucerain présente le projet ZPNAF pour la création et la diffusion d'outils de valorisation de la ZPNAF auprès du grand public. Financé par le LEADER, il a reçu un avis favorable du comité de programmation. Quatre graphistes travaillent actuellement à la création d'un logo (concours), et Clémentine Marty travaille sur une carte de la ZPNAF reprenant la base de la carte patrimoniale du Plateau réalisée par ADER et AVGP en 2011. L'EPAPS a lancé les discussions pour établir un nouveau nom pour cet espace, et Martine et Claire sont en cours de finalisation d'un livre et d'un film sur le sujet. Enfin, un événement pour les 15 ans de la loi sera organisé par Terre et Cité le 23 ou le 25 septembre.

Martine Debiesse complète en indiquant que son livre sur la ZPNAF sera terminé en septembre et la sortie du film est prévue pour novembre.

Lien de précommande du livre : https://www.gifaucoeur.com/terres-fermes/

Dorian Spaak indique que l'ADER et l'AGPV ont déjà commandé des exemplaires de la carte, du livre et du film. Il interroge le Conseil d'administration sur l'intérêt des associations et des adhérents de T&C à commander des exemplaires pour permettre une diffusion large et des prix réduits par le biais d'une commande initiale groupée. Il ajoute qu'il sera nécessaire de beaucoup s'impliquer pour que ces objets vivent et deviennent de véritables outils au service de la ZPNAF. En l'absence de volonté manifeste d'implication de l'EPAPS sur le sujet, il interroge qui pourrait prendre en charge cet aspect.

Relevé de discussion :

Jean-Pierre Parisot et **Cyril Girardin** marquent leur intérêt à participer dans la construction de ces nouveaux outils : la carte, avec Jacques de Givry et Renée Delattre, le nom et le logo. L'appropriation par les associations de terrain facilitera leur diffusion.

Dorian Spaak indique qu'une réunion dédiée peut être organisée auprès des collèges qui le souhaitent, une fois que les maquettes auront avancé. Il rappelle que plusieurs réflexions avaient déjà émergé pour tenter d'aboutir à un nom commun pour la ZPNAF, qui avaient alors fait l'objet de concertations auprès des acteurs du territoire. Les propositions avaient finalement été bloquées pour des raisons politiques. Le choix a donc été fait de ne pas réitérer ce fonctionnement en considération aussi de l'enjeu de rester dans les délais vis-à-vis des prochaines élections municipales en 2026.
Concernant le logo, celui-ci n'a encore jamais fait l'objet de tentative d'élaboration auparavant : le jury du concours de création du logo ZPNAF se déroulera lors du CoPil de la ZPNAF, organisé par l'EPAPS en juin/juillet.

Martine Debiesse interroge la possibilité d'opérer à un vote du nouveau logo pendant l'AG de T&C. **Caroline Doucerain** indique que si un avis commun aux adhérents de T&C peut être construit à l'AG, l'avis de T&C ne sera néanmoins pas forcément celui retenu *in fine*.

Gilles Curti porte un point de vigilance sur la nécessité de faire accepter la ZPNAF par les bâtisseurs, pour qu'elle fonctionne. Cela pourrait passer par l'intégration, dans le nom de la ZPNAF de la mention "Paris" ou "Versailles".

Cristiana Modica-Vandame répond que le Plateau de Saclay ne s'inscrit pas dans les limites administratives du territoire de Paris, ce qui enlève complètement tout sens de choisir un nom intégrant celui d'un territoire externe au Plateau.

Jean-Pierre Parisot partage cet avis : sur les 3 communautés d'agglomérations et 2 départements que chevauche le Plateau, aucun ne s'inscrit dans le territoire de Paris. Il ajoute le caractère unique de la ZPNAF en France, voire en Europe. Il faut que le nom soit prononçable par le grand public. La carte devrait être dans chaque foyer pour que chaque pavillon, champ ou bout de forêt soit identifié dans la ZPNAF ou en dehors. Il est

important d'inclure les personnes motivées à travailler sur le sujet. Pour le nom, il suggère d'en concevoir un reprenant les idées de "terre", notamment, de "protection", de "grand espace", et de repartir sur les bases discutées il y a quelques années.

Caroline Doucerain ajoute qu'il serait intéressant que les collèges discutent en leur sein sur le sujet lors des réunions à venir (15 mai et 22 mai), ou d'organiser une réunion supplémentaire des collèges avant l'été.

7. Inscription dans les contrats eau Bièvre et Yvette

Dorian Spaak indique que le SIAVB a beaucoup poussé pour que Terre et Cité s'intègre dans les contrats de bassin. T&C a commencé à s'intégrer dans le cadre du contrat eau de la Bièvre, et a reçu, pour ce faire, un soutien de l'AESN. Les interlocuteurs de T&C à l'AESN étaient très contents des résultats de l'association.
Du côté du contrat eau de l'Yvette, l'association n'y est pas encore inscrite. Caroline Doucerain rencontre prochainement le président du SIAHVY sur le sujet.
L'AESN souhaite que T&C soit inclue dans les deux contrats de bassin, Bièvre et Yvette. L'inscription dans ces contrats eau permettra de stabiliser des postes dédiés, notamment sur le sujet du ruissellement agricole.

Relevé de discussion:
Jean-Pierre Parisot interroge sur la représentation de Terre et Cité au sein de la CLE (*NB: Commission Locale de l'Eau qui met en place le SAGE: Schéma d'Aménagement de Gestion des Eaux, animé par le SMBVB)* et la volonté de T&C de participer au SAGE ? T&C pourrait ainsi partager les bonnes pratiques du SAGE de la Bièvre au SAGE de l'Orge-Yvette.

Caroline Doucerain indique que T&C n'est pas membre de la CLE, bien qu'elle le soit personnellement au titre d'élu.

Caroline Doucerain et **Denise Thibault** précisent que le SAGE de la Bièvre n'est pas passé sans heurt, au niveau de la préfecture. La révision complète aura lieu après les municipales. **Denise Thibault** indique qu'un appui pourrait être fait pour que T&C soit dans la CLE du SAGE.

Jean-Pierre Parisot questionne l'intérêt de T&C à s'impliquer dans le domaine de l'eau, qui peut être un sujet chronophage, et sur l'inclusion ou pas du sujet de l'irrigation agricole. **Paul Leadley** interroge la possibilité du financement de deux postes sur l'eau par l'AESN.

Dorian Spaak répond qu'un poste est assuré aujourd'hui, et que la perspective de deux postes dans le cadre des contrats eau est réaliste, pérennisé sur trois ans. Terre et Cité n'a pas vocation à devenir un expert hydraulique ; néanmoins, l'association peut soutenir

les agriculteurs sur le sujet, planter des haies en priorisant les sites à enjeux d'hydraulique douce, et soutenir des projets allant dans le sens d'une meilleure qualité de l'eau. Concernant l'irrigation, ce sujet ne rentre pas dans les SAGE mais est discuté avec les agriculteurs.

Caroline Doucerain interroge sur l'intérêt d'un poste à la CLE par rapport à cette action-là, considérant l'inscription de T&C dans les contrats eau.

Denise Thibault indique qu'il y aurait de la formation proposée pour T&C, en tant que membre de la CLE. Siégeant à l'AESN, elle encourage Terre et Cité à s'inscrire dans les contrats eau et dans la CLE.

Dorian Spaak indique que T&C a besoin de la validation du Conseil d'administration pour s'inscrire dans les contrats de bassin.

Caroline Doucerain ouvre le vote.

→ Le Conseil d'administration valide le principe de l'inscription de Terre et Cité dans les contrats eau Bière et Yvette.

8. Repas plateau Changement climatique

Terre et Cité organise un repas-plateau le mercredi 21 mai à 12h sur l'adaptation au changement climatique du Plateau et la contribution de l'agriculture à son atténuation. Participera également Robert Vautard, co-président du groupe de travail 1 du GIEC, basé à Saint-Aubin. Valérie Masson-Delmotte, prédécesseur de R. Vautard, avait été moteur dans le choix de Terre et Cité de développer une mission carbone pour accompagner les agriculteurs dans l'émergence de projets bas carbone sur le Plateau. Tous les adhérents y sont invités.

9. Dates à venir

Jeudi 15 mai : Collèges Agriculteurs, Société civile, Associations
Mercredi 21 mai 12h : Repas-Plateau Adaptation au changement climatique (GIEC)
Jeudi 22 mai 16h : Collège Élus
Mardi 27 mai : rencontre préfète
Jeudi 5 juin : Assemblée générale (Magny-les-Hameaux)
Mardi 24 juin : COPIL PAT
Samedi 28 juin : 25 ans de la vallée de la Bièvre
Jeudi 18 Septembre après-midi : 10 ans d'Ocapi (projet urine)
Mardi 23 Septembre (16h-21h) : événement 15 ans de la ZPNAF
Jeudi 27 Novembre (13h-17h30) : Rendez-Vous Annuel du PAT

Caroline Doucerain clôt la séance et remercie l'ensemble des personnes présentes pour leur participation.

Conseil d'administration Terre et Cité du 25 août 2025

Compte Rendu

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus	CURTI	Gilles	Commune de Jouy-en-Josas, SIAB
Elus	MORDEFROID	Jean-Paul	Commune de Verrières-le-Buisson
Elus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Elus	ESCANDE	Philippe	Commune d'Orsay
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs, Vice-Président	LAUREAU	Emmanuel	Agriculteur
Agriculteurs	BODIN	Francois	Agriculteur
Agriculteurs	BAILLY	Vincent	Agriculteur
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations, Vice-Président	FAUVE-PIOT	André	EPI de la Vallée
Associations	HOCQUARD	Hervé	Amis de la Vallée de la Bièvre
Associations	THIBAULT	Denise	Amis de la Vallée de la Bièvre (visio)
Société Civile, Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	LabEx BASC
Société civile	SAUGIER	Bernard	Particulier
Société Civile	DELBARRE	Pauline	INRAE

Equipe Terre et Cité: Mathieu Foulot, Dorian Spaak, Laëtitia Rondinet, Sophie Pradié, Charlotte Brené, Clémentine Marty, Aminah Pujol, Elsa Gresset.

Ordre du jour:

1. Gouvernance....2
2. Point équipe et financier....2
3. Trésorerie....4

4. Événement ZPNAF du 23 septembre 2025 4
5. Carte de la ZPNAF 7
6. LEADER 8
7. Information – Vols et dégradations 10
8. Dates à venir 10

1. Gouvernance

Caroline Doucerain ouvre la séance et accueille les nouveaux administrateurs de Terre et Cité, élus lors de l'Assemblée Générale du 5 juin 2025:

- Ferme de Gisy - François BODIN (agris)
- Commune de Saint-Aubin - Françoise BALTHAZARD (élus)
- Particulier - Paul LEADLEY (soc. civ.)
- Graduate school Biosphera - Safia MEDIENE (soc. civ.)

Caroline Doucerain remercie aussi Théophile Letierce et Marie-Pierre Digard qui ont reconduit leurs mandats de trésorier et de secrétaire.

Les administrateurs remercient Caroline Doucerain pour la reconduction de son mandat de Présidence.

2. Point équipe et financier

Laëtitia Rondinet présente les évolutions dans l'équipe.

- Arrivée de Mathieu Foulot dans l'équipe de coordination sur les thématiques LEADER et fonctionnalités agricoles
- Laura Marguerie et Clémentine Marty confirmées en CDI suite à leur CDD de 18 mois.
- Tessa Franchini a été remplacée par Charlotte Brené sur le Vivagri Lab.
- Camille Longé succède à Kelly Can sur les Urines.

Recrutements en cours : poste en CDI sur la levée de fonds.

Laëtitia Rondinet présente les arrivées et départ des stagiaires et volontaires en service civique

- Départs: Paul-Ewan Bunlet (médiation) et Marion Guiho (alimentation)
- Arrivées: Louison Biscuit (haies) et Clara Pasquier (fonctionnalités)

Recherche de stagiaire/ VSC en cours: médiation, Agri Alim, VAL, Leader.

2.2. Indemnité de présidence

Cristiana Modica-Vandame informe que plusieurs membres du bureau ont remonté la proposition d'augmenter l'indemnité présidence en considération de la charge de travail

associée au mandat de présidence. La proposition serait de monter l'indemnité actuellement d'un montant de 685.84 € brut à 830€ brut.

Martine Debiesse et Cristiana Modica-Vandame indiquent qu'elles seraient favorables à aller jusqu'à 1000€ brut.

Etienne Dupont répond qu'il n'a pas d'objection si la situation financière de l'association le permet, au regard de l'implication et de la charge de travail.

Emmanuel Laureau demande si il y a un plafond pour l'indemnité de présidence.

Sophie Pradié mentionne le plafond à hauteur de ⅔ du SMIC pour une présidente d'association.

Caroline Doucerain sort de la salle le temps des échanges.

Les administrateurs se déclarent favorables à une augmentation, considérant 830 € brut comme un minimum. La possibilité de porter ce montant à 900 € ou 1 000 € est également discutée.

- **Référence du montant de 830 €** : il correspond à 25 % du salaire d'un temps plein de l'équipe de coordination.
- **Comparaison avec les indemnités d'élus** : les adjoints présents indiquent percevoir entre 500 € et 1 000 €.
- **Comparaison avec les charges de personnel de Terre et Cité** : celles-ci s'élèvent à environ 45 000 € brut par mois.
- **Capacité financière de l'association** : L'augmentation peut être absorbée en 2025 et 2026, mais aucune visibilité n'existe à ce stade pour 2027. En revanche, bien que les salaires soient actuellement bas et pourraient justifier une revalorisation, l'association n'est pas en mesure de supporter une augmentation généralisée de la masse salariale.
- **Possibilité de révision** : l'indemnité pourra être revue à la baisse si nécessaire, sur décision du Conseil d'administration, conformément aux statuts

La discussion se conclut par un vote entre deux options: compte tenu de la vigilance exprimée sur la difficulté de revenir en arrière après une hausse et de la nécessité d'une approche progressive, les administrateurs votent pour une augmentation à **900€** ou à **1000€**.

Votes
8 votes favorables à une augmentation de l'indemnité à hauteur de 1000€ brut.
5 votes favorables à une augmentation de l'indemnité à hauteur de 900€ brut.
aucune abstention - aucun vote contre

Retour de Caroline Doucerain dans la salle.

Relevé de discussion:
Le Conseil d'administration vote à la majorité en faveur d'une augmentation de l'indemnité à 1000€ brut, avec une clause de revoyure annuelle.

3. Trésorerie

Sophie Pradié présente l'état de la trésorerie de l'association.

Le remboursement à la fin de l'année du contrat d'apport avec la Banque des Territoires de 200k€ fragilise le niveau de trésorerie de l'association.

Plusieurs pistes sont envisagées :

1. Demande de prêt auprès de la banque en association avec France Active. Prêts qui ont des coûts mais permettent d'alimenter le compte en banque.
2. Nous avons une convention avec la Fondation de France qui vise à soutenir la structuration de Terre et Cité. Il est envisageable d'étudier avec la Fondation de France la possibilité d'utiliser cette convention pour soutenir les réserves de l'association ce qui entraînerait un résultat financier exceptionnel en 2025.
3. Contrats d'apports de trésorerie avec les agriculteurs pour combler le temps entre le les investissements réalisés par Terre et Cité et le versement des financeurs (Fonds vert et de la Région IDF).
4. Programme Leader : tout nouveau projet porté par Terre et Cité dans le programme Leader pourra être mis en place uniquement si y a un nouvel apport de trésorerie.
5. Recevoir les adhésions des collectivités sur le premier trimestre 2026, actuellement les versements se font toute l'année.

Etienne Dupont et Gilles Curti réagissent à la seconde proposition et recommandent de vérifier auprès de l'expert comptable le traitement comptable de la convention avec la Fondation de France.

Caroline Doucerain est plutôt favorable à engager les discussions avec la Fondation de France, mais soulève néanmoins la nécessité de communiquer auprès des financeurs territoriaux les fondements de ce potentiel résultat exceptionnel sur 2025.

4. Événement ZPNAF du 23 septembre 2025

Caroline Doucerain explique le programme de la soirée. Le début est programmé à 18h précises avec une série de discours introductifs courts. Le nombre de discours a été limité au maximum, et certaines personnalités seront présentes sur scène dans le cadre des remises d'outils de valorisation ou de signature des conventions de logements sociaux. Seront présents : vice-présidente de la région IDF, 2 sénateurs, 2 préfets, le président de la chambre d'agriculture…. Nous avons travaillé à une proposition qui permette que chaque personne ait son rôle en espérant que ce soit accepté par tous. Après les discours, il y aura l'inauguration du nouveau nom et logo, validés en COPIL ZPNAF en juillet. Plusieurs graphistes ont fait des

propositions dans le cadre d'un concours, et de nombreuses discussions ont eu lieu pour convenir d'un nom. On se réjouit du nombre d'inscrits, déjà 160 personnes. Nous espérons environ 230 personnes.

Nouveau nom : Terres Protégées du Plateau de Saclay
Nouveau logo :

Dorian Spaak explique la symbolique du logo. L'oiseau est également perçu comme un épi de blé, le soleil est aussi une étoile d'eau (plante emblématique du Plateau de Saclay), la goutte symbolise l'importance de la gestion de l'eau sur le Plateau. Le socle est constitué d'un horizon et d'une vallée.

Caroline Doucerain indique que ce logo est intégré dans la nouvelle carte qui sera imprimée d'ici quelques jours, et qui accompagnera le livre et le film de Martine Debiesse et Claire Leluc Derouin.

Martine Debiesse précise que le film sortira à l'automne.

Cristiana Modica-Vandame remercie chaleureusement le travail effectué par Clémentine Marty autour de la nouvelle carte, travail réalisé avec certains des membres du CA.

Programme de la soirée :

Accueil à partir de 17h30

18h – Introductions

***Caroline Doucerain**, Présidente de Terre et Cité – mot de bienvenue - 5 min*

***Pierre-Alexandre Mouret**, Maire de Saint-Aubin - Accueil - 2 min*

***Grégoire de Lasteyrie**, Président de la CPS - Intervention - 4 min*

***François de Mazières**, Président de VGP - Intervention - 4 min*

***Martine Guespereau**, DG de l'EPA Paris Saclay - Intervention - 4 min*

***Frédéric Rose**, Préfet des Yvelines - Intervention - 4 min*

18h35 - Outils concrets de valorisation de la ZPNAF (nom logo / carte / livre / film)

***Fabienne Balussou**, Préfète de l'Essonne (sous réserve de disponibilité), inauguration du logo et du nom avec Mme Darcos (sénatrice) et Mr Dumoulin (sénateur) - 4 min*

***Caroline Doucerain**, présentation de la carte de la ZPNAF avec Jacques de Givry (AGPV), Renée Delattre (ADER), et Valérie Lacroute (VP Île-de-France) - 3 min*

***Martine Debiesse**, présentation de son livre en présence de Damien Greffin, Président de la Chambre d'agriculture - 4 min*

***Projection** de la bande annonce du film réalisé par Claire Leluc-Derouin et Martine Debiesse - 3 min*

19h00 - Présentations thématiques (mini-film par thématique puis échanges avec la salle)

***Recycler les urines comme engrais** – EPA et Ocapi*

***Territoire nourricier** – Ferme des Loges et Ferme de Viltain*

***Infrastructures agro-écologiques** – AgroEcoexpert et Ferme d'Orsigny*

***Logements sociaux agricoles** – Caroline Doucerain et DDT 91*

20h - Signature conventions logements sociaux

20h10 - Photo de groupe, dégustation de produits du territoire, découverte des stands thématiques par fiche action ZPNAF et dédicace du livre de Martine Debiesse

20h45 – 4 Ateliers de travail ZPNAF

21H25 - Mot de conclusion

21h30 - buffet convivial de produits locaux

lien d'inscription à l'évènement : https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfNlx9-bD_EYW018fcZL-E2Mv6E6myPwE0HN3IdMCVsWIkYtg/viewform

Relevé de discussion:

Cyril Girardin demande quelle communication est demandée aux associations autour de l'événement. Devait-il transmettre aux bureaux et CA des associations adhérentes ou à l'ensemble des adhérents des associations du collège ? Il indique que cette décision doit être prise en fonction du public que l'on souhaite atteindre à l'évènement. Il précise l'importance numéraire des AVB notamment. Il souhaite avoir plus de précisions quant au public cible.

Dorian Spaak répond que l'objectif est maintenant de toucher du grand public, bien qu'il doute de son intérêt pour un évènement avec une certaine technicité. Des flyers et affiches ont été imprimés pour être distribués dans les communes, commerces et forums des associations.

Caroline Doucerain ajoute que l'on privilégie une communication la plus large possible. Elle précise le déroulé de l'évènement. Après les discours, 4 mini tables-rondes seront organisées autour de 4 thématiques (recyclage des urines, nouvelles filières, logements sociaux, infrastructures agro-écologiques) avec une vidéo introductive. L'idée est d'avoir un

peu d'interaction avec le public, tout en valorisant des actions du programme d'actions et de l'équilibre permis par la ZPNAF. Suivra un moment de pause, avec des stands par fiche-actions et la dédicace de Martine.

Dorian Spaak précise que l'idée est de bien montrer la diversité des acteurs de la ZPNAF, et pas seulement les acteurs institutionnels.

Etienne Dupont soulève que la soirée semble très chargée. Ne risque-t-elle pas de commencer à 18h30 ?

Dorian Spaak répond qu'elle commencera à l'heure, peu importe le public, car certains officiels doivent s'absenter dès 18h30.

Jean-Francis Rimbert demande si Hervé Brédif pourra être présent (géographe, a écrit les audits patrimoniaux).

Dorian Spaak répond qu'il a été invité, mais a un empêchement et regrette. Il appréciera cependant d'avoir un petit mot de la part des administrateurs.

5. Carte de la ZPNAF

La maquette de la nouvelle carte de la ZPNAF est présentée aux administrateurs. Le format final sera de 90x60cm, recto verso : une carte de la ZPNAF et des textes au verso.

Relevé de discussion:

Cyril Girardin demande pourquoi l'AMAP des Jardins de Cérès n'est pas mentionnée dans la liste des associations dans l'onglet "Pour répondre à vos questions". Il indique que la préservation des terres agricoles est inscrite dans les statuts de l'association. Dans ce contexte, il est pour lui indispensable de faire figurer l'AMAP aux côtés des autres associations impliquées dans la ZPNAF.

Dorian Spaak répond que la logique de choix des associations était de mettre des associations qui gèrent des espaces délimités. Sont citées : Terre et Cité, l'ADER, l'AGPV et les AVB. Les trois premières sont celles à l'initiative de la carte, les AVB siègent au COPIL ZPNAF et ont une certaine légitimité quant à la gestion du site classé de la vallée de la Bièvre. A ce titre, Dorian juge que l'AMAP ne rentre pas dans cette grille de lecture choisie, bien qu'il soit encore possible de discuter de celle-ci. Lors des échanges avec les adhérents impliqués dans la création de ce document, l'absence de l'AMAP n'a pas été relevée. Cependant, il reconnaît que l'AMAP a eu un rôle extrêmement structurant, notamment au travers de divers recours juridiques en faveur de la protection des terres et de l'activité agricole.

Caroline Doucerain soutient que la grille de lecture choisie pour le choix des associations n'est peut-être pas la bonne. Elle demande si un espace a été prévu pour lister toutes les associations impliquées ?

Dorian Spaak indique que non, car cette liste bouge constamment. Il témoigne d'un oubli dans les discussions. Il propose de mettre en ligne une liste des associations adhérentes de TC, mais ne garantit pas qu'elle sera très régulièrement mise à jour. Il se pose la question de la représentation exhaustive des AMAPs (cités au pluriel à différents endroits du documents). Citer les AMAPs voudrait dire citer aussi tous les Epis, il ne pense pas que cette grille de lecture soit la bonne. La décision doit revenir au CA en entier, car il faut un argumentaire solide pour le choix des associations nommées sur le document. Les Epis ont-ils quelque chose de similaire à l'AMAP dans leurs statuts ?

André Fauve-Piot répond qu'il ne pense pas que ce soit le cas.

Caroline Doucerain ajoute que d'autres associations peuvent tout autant dire qu'elles se sont engagées, par exemple pour le recours vis à vis du golf National. Il faut trouver une nouvelle grille de lecture. Doit-on faire valoir les associations aujourd'hui actives sur la ZPNAF, ou bien les historiques ? Il ne faut pas juger et hiérarchiser les engagements de chaque association.

Cyril Girardin regrette ne pas avoir été associé à la collecte d'informations pour la carte, et demande à distinguer les différentes AMAPs du Plateau.

Clémentine Marty précise que la maquette a été envoyée à tout le CA, puis particulièrement au bureau, au début de l'été. Plusieurs membres ont ensuite participé à la relecture.

Dorian Spaak propose de nommer l'AMAP des Jardins de Cérès dans les textes dédiés à la diversification et les circuits-courts notamment. Cependant il relève qu'aucun acteur partenaire n'est cité dans les textes (à part l'EPA pour sa responsabilité juridique, et le PNR).

Cristiana Modica-Vandame indique qu'il y a différentes sensibilités quant au rôle de l'AMAP et à sa nécessaire présence sur le document. Elle indique avoir lu en détail avec Martine Debiesse, et retravaillé certains passages qu'elles jugeaient erronés. L'absence de citation de l'AMAP ne lui a pas paru problématique, étant donné la visée du document et le ton général du texte. Elle dit qu'elle a lu le document sous le filtre qui lui a été présenté, et a trouvé qu'il s'agissait d'un formidable outil d'information créé ensemble.

Dorian Spaak précise que l'AMAP a sa place dans le livre de Martine Debiesse notamment. Il s'agit d'un vrai triptyque : le livre, le film et la carte.

6. LEADER

Sterenn Benoît présente le plan de financement de la **subvention animation-gestion 2024-2025**, demandé par la Région Île-de-France.

Les dépenses prévues s'élèvent à **185 716.94 €**, réparties comme suit :

- **81 951.23 € en 2024**
- **103 765.71 € en 2025**

Sont intégrées dans le plan:

- En **2024**: valorisation de trois postes à 100% (Sterenn, Rozenn et Simon)
- En **2025**: valorisation de deux postes à 100% (Sterenn et Rozenn), ainsi que la valorisation complémentaire de 50 % d'un membre de la coordination et de 35 % du poste de Responsable Administratif et Financier (RAF).

Le Conseil régional à travers le programme Territoire Agri Urbain subventionne le pôle leader à hauteur de **58 216 €**. L'EPAPS contribue au financement du poste de gestionnaire à hauteur de **20 000 € (10 000 € par an).**

Le projet de plan de financement : les ressources prévisionnelles

Le taux de cofinancement maximum par le FEADER est de 80% de l'assiette des dépenses éligibles

Ressources	Montant	Pourcentage	Etat d'avancement (en cours d'instruction ou obtenue)
Conseil Régional	58 216	31,3%	Obtenues
Établissement public d'aménagement Paris-Saclay (EPAPS)	20 000	11%	Obtenues
Autofinancement (préciser si fonds publics ou privés)	23816,45	12%	
FEADER (financement attendu lié au programme LEADER)	83684,49	45%	
TOTAL	185 716,94	100%	

Dorian Spaak précise que le dépôt de la demande doit se faire dès maintenant afin de garantir le versement des financements sur la période 2024-2025.

Relevé de discussion:

Après en avoir délibéré, **le Conseil d'Administration valide le dépôt de la demande de subvention animation-gestion 2024-2025** auprès de la Région Île-de-France.

7. Information – Vols et dégradations

Jean-Francis Rimbert signale qu'aux Jardins de Cocagne, un vol d'asperseur a eu lieu et

qu'une plainte a été déposée. Il s'interroge sur un éventuel rôle de Terre et Cité si d'autres agriculteurs venaient à être victimes de vols similaires.

Dorian Spaak précise qu'une action collective pourrait être envisagée sous forme de lettre ouverte, mais que légalement Terre et Cité ne peut pas se joindre à une plainte déjà déposée.

Jean-Francis Rimbert indique avoir voulu partager l'information et savoir si d'autres agriculteurs étaient concernés.

Cristiana Modica-Vandame mentionne des cas de sabotages, comme à la ferme de Charles Monville avec le vol de poulets.

Caroline Doucerain propose de faire un nouveau conseil d'administration fin novembre/début décembre pour discuter des sujets non présentés aujourd'hui.

8. **Dates à venir**

Mercredi 10 septembre 13h : plénière SGP
Lundi 15 septembre : réunion de bureau
Jeudi 18 septembre (15h-18h) : 10 ans d'Ocapi (projet urines) à la Ferme de la Martinière
Mardi 23 septembre (18h-22h) : Forum anniversaire des 15 ans de la ZPNAF
Jeudi 27 novembre (13h-17h30) : Rendez-Vous Annuel du PAT

Prochain conseil d'administration le 15 Décembre 2025

Conseil d'Administration de Terre et Cité – 15 décembre 2025 - Igny

Compte Rendu

PRÉSENCES :

Collège, Qualité	Nom	Prénom	Position
Elus, Présidente	DOUCERAIN	Caroline	Commune des Loges-en-Josas
Elus	BALTHAZARD	Françoise	Commune de Saint-Aubin
Elus	DUPONT	Etienne	Commune de Châteaufort
Elus	ESCANDE	Philippe	Commune d'Orsay
Agriculteurs, Vice-Présidente	MODICA	Cristiana	Agricultrice
Agriculteurs, Vice-Président	LAUREAU	Emmanuel	Agriculteur
Associations, Vice-Président	GIRARDIN	Cyril	Amap Jardin de Cérès
Associations	HOCQUARD	Hervé	AVB
Associations	PARISOT	Jean-Pierre	ADER
Société Civile, Vice-Présidente	DEBIESSE	Martine	Particulier
Société Civile, Vice-Présidente	DIGARD	Marie-Pierre	Particulier
Société Civile	RIMBERT	Jean-Francis	Particulier
Société Civile	LEADLEY	Paul	Particulier
Société Civile	RIFFAULT	Sabine	INRAE

OBSERVATEURS EXTÉRIEURS : Dorian Spaak, Laëtitia Rondinet, Sophie Pradié, Laura Marguerie, Clémence Morisseau

SOMMAIRE :

1. Point équipe et financier 2
2. Terres protégées du Plateau de Saclay (ZPNAF) 2
a. Retour sur l'événement ZPNAF 2
b. Limites foncières de la ZPNAF 4
3. Avancement projet urino-fertilisant de Corbeville 5
4. Avancement filière pain 7
5. Avancement projets haies et eau 7
6. Journée VivAgriLab 8
7. Animation LEADER et projet pédagogique 9
8. Echangeur de Corbeville 10

9. point d'information diagnostic 10
10. Dates à venir 12

1. Point équipe et financier

Laëtitia Rondinet présente l'évolution de l'équipe et les éléments relatifs à l'organisation des ressources humaines.
Sophie Pradié présente ensuite l'aspect financier.

Hervé Hocquard interroge la nature du contrat d'apport sans droit de reprise de la Fondation de France, en demandant si cela fonctionne comme une subvention, s'il ouvre un droit de retour ou s'il s'agit d'un don.

Sophie Pradié précise qu'il n'y a pas de droit de retour, que le contrat d'apport est assimilable à un don en ce sens, mais comptablement s'inscrit au bilan en casi fond propre. Nos conseils, expert comptable et commissaire aux comptes, ont analysé la convention et acté cette allocation.

Jean-François Rimbert demande ce qu'il advient des fonds en cas de dissolution de l'association, et si la Fondation de France en reprendrait la gestion.

Dorian Spaak indique que ce n'est pas le cas.

2. Terres protégées du Plateau de Saclay (ZPNAF)

a. Retour sur l'événement ZPNAF

Caroline Doucerain fait un retour sur l'évènement des 15 ans de la ZPNAF du 23 septembre 2025 à la ferme de Saint-Aubin. A cette occasion, la ZPNAF a été renommée "Terres Protégées du Plateau de Saclay". Elle démontre une belle mobilisation des acteurs de tous types et des retours très positifs. Plusieurs outils ont fait leur marque depuis : 1 livre de Martine Debiesse très riche, un film qu'elle a réalisé avec Claire Leluc-Derouin, et une nouvelle carte grand public. Depuis quelques mois, de nombreuses distributions et ventes ont eu lieu, et il s'agit maintenant de trouver des moyens de diffusion sur le long terme qui toucheront un nouveau public.

Synthèse :
1000 cartes vendues
250 cartes données
6 projections du film "Terres fermes"
350 livres vendus

Lors du collège élus de la semaine dernière, il a été validé l'idée d'un questionnaire à mettre en place en amont des municipales et à diffuser à tous les candidats. L'objectif est de leur faire connaître les enjeux agricoles et écologiques du territoire et de les inciter à se positionner sur

les différents sujets. Les résultats ne seront pas publiés, c'est davantage un outil de sensibilisation.

Jean-Francis Rimbert indique que les AVB faisaient ce type de travail par questionnaire, avec publication des résultats commentés.

Caroline Doucerain soutient que beaucoup d'associations le font mais que Terre et Cité n'a pas la même vocation.

Dorian Spaak demande quels sont les différents candidats des communes afin de pouvoir adresser les questionnaires rapidement.

Caroline Doucerain indique qu'il n'y a pour l'instant plusieurs liste dans les communes d'Orsay, Gif, Villiers, Palaiseau, Saclay.

Cristiana Modica-Vandame demande quelle est la finalité du questionnaire.

Caroline Doucerain indique que l'objectif est de sensibiliser les candidats et de les questionner sur la place que prennent les sujets et enjeux agricoles dans leurs campagnes municipales. Le questionnaire aurait pour vocation d'interpeller et d'inciter à intégrer les enjeux soulevés par Terre et Cité dans leur réflexion. Caroline pense que l'outil peut être efficace car elle en a vécu l'expérience à son arrivée aux Loges. Une pétition sur la fermeture de l'aérodrome de Toussus-le-Noble lui était parvenue et l'avait obligée à s'y intéresser et à se positionner.

Jean-Francis Rimbert soulève l'idée qu'il faut parler d'alimentation plutôt que de foncier afin de toucher un plus large public.

Dorian Spaak indique que d'autres pistes ont été proposées aux collèges concernant la communication des Terres Protégées. Il a été discuté qu'un groupe de travail puisse être monté sur le sujet afin de faire naître des stratégies de communication autour des documents déjà existants (livre, film, carte, livret manger local…). Dorian indique qu'il propose de reprendre le groupe d'adhérents qui avait participé à la carte avec Clémentine, et d'y ajouter les administrateurs et administratrices qui le souhaitent ainsi que les nouveaux adhérents des 2 dernières années. Il y a besoin d'un regard neuf. Dorian indique qu'une première action a été faite par la ferme de Viltain avec un calendrier sur le thème des Terres Protégées avec des citations recueillies par Martine Debiesse.

Cristiana Modica-Vandame indique qu'il serait important de toucher les écoles et établissements supérieurs du Plateau, aux étudiants et enseignants.

Dorian Spaak précise que le livre de Martine a été présenté par mail à plus d'une centaine de chercheurs et enseignants qui travaillent sur le sujet en France. En parallèle, Martine et Claire travaillent à organiser des projections dans certaines écoles (ENS, HEC…). C'est un premier travail mais en effet il reste beaucoup à faire. Dorian indique souhaiter mettre la priorité sur les communes et les fermes, puis ensuite sur les étudiants.

Jean-Francis Rimbert annonce que selon lui les écoles à privilégier seraient celles du secondaire. Cela permettrait d'avoir des interactions avec les parents contrairement aux étudiants qui ne passent que quelques années sur le Plateau.

Dorian Spaak indique l'équipe de Terre et Cité est disponible pour discuter de ces sujets avec des mairies notamment. Il précise qu'une promotion de l'Ecole Urbaine de Sciences Po Paris (master gouvernance territoriale et développement urbain) travaillera sur le sujet au printemps 2026 afin de faire des propositions en matière de diffusion des Terres Protégées et de lien aux habitants. Ils travailleront sur un kit de communication avec photos, interview d'élus et autres acteurs, dossier thématique pour les journaux, …
Les élus ont également validé la mise en œuvre d'une publication trimestrielle sur les Terres Protégées dans les bulletins municipaux.

b. Limites foncières de la ZPNAF

Dorian Spaak explique le travail de synthèse du sujet réalisé par Clémentine Marty. Quatre points sont à aborder les enjeux de respect des limites de la ZPNAF.
Premièrement, la DDT 91 a intégré la ZPNAF dans le géoportail de l'urbanisme (onglet "servitude d'utilité publique").
Deuxièmement, un tableur Excel a été réalisé par la DDT91 pour faire état des correspondances entre les parcelles actuelles et les parcelles telles que numérotées dans le décret interministériel de 2013. Le tableau aurait besoin d'être plus complet et synthétique mais il s'agit d'un premier travail intéressant. Il faudrait regrouper tout l'historique des parcelles "mères" et "filles" depuis 2013, et indiquer pour chacune d'entre elles si elles sont "pour partie" en ZPNAF ou "totalement" en ZPNAF selon les années et les redécoupages cadastraux. Ce travail de clarification n'est pas à l'ordre du jour.
Troisièmement, Terre et Cité a demandé aux communes et aux 3 agglomérations de comparer la carte de la ZPNAF du Géoportail de l'urbanisme avec la ZPNAF telle que dessinée dans les PLU des communes. Plusieurs décalages ont été relevés et ont fait l'objet de notifications dans le cadre d'enquêtes publiques ou consultation (communes de Buc, Jouy-en-Josas, Villiers-le-Bâcle…). Par ailleurs, un décalage est observé entre Guyancourt et Versailles mais celui-ci n'a pas été réglé pour le moment.
Enfin, Clémentine a intégré la ZPNAF sur Google Earth afin de pouvoir s'y géolocaliser. Cela a été utile lorsqu'une entreprise de la SGP était intervenue en ZPNAF sur un champ de la ferme du Trou Salé. La démarche à suivre pour utiliser l'outil a été envoyée aux agriculteurs et agricultrices, mais nous pouvons la faire suivre à qui le souhaite.

Cyril Girardin indique que ces éléments répondent en grande partie à sa question posée initialement. Il demande si la limite de la ZPNAF est bien positionnée, notamment pour les parcelles "pour partie en ZPNAF" ?

Dorian Spaak indique ne pas savoir lui répondre. Les parcelles "pour partie" en ZPNAF ne sont pas bornées et donc nous ne savons pas précisément où s'arrête la ZPNAF.

Jean-Francis Rimbert demande pourquoi il n'y a pas eu de projets de bornage.

Dorian Spaak indique que la demande a été refusée par l'EPA car le coût de cette opération est trop élevé. *[note supplémentaire : et qu'un bornage figerait un découpage qui n'est pas forcément celui du décret étant donné que la carte officielle est peu lisible]*

Cyril Girardin relève l'intérêt du travail mené via Google Earth. Il soutient que l'outil permettra d'éviter les débordements de chantier. Il demande s'il y a toujours besoin de géomètre pour faire valoir les limites.

Dorian Spaak répond que oui, il y a besoin d'un huissier.

Cyril Girardin demande si ces remarques peuvent être diffusées, notamment aux collèges. Il demande si un calcul arithmétique est disponible et si la surface agricole initiale a été érodée ces dernières années.

Dorian Spaak répond que non, la surface de la ZPNAF n'a pas changé.

3. Avancement projet urino-fertilisant de Corbeville

Sophie Pradié présente le projet de valorisation agricole des urines humaines, ainsi que les essais menés sur le terrain. Les tests ont lieu chez Emmanuel Laureau, avec un suivi scientifique assuré par l'INRAE et le LEESU et un protocole assuré par la Chambre d'agriculture Ile-de-France.

Emmanuel Laureau présente le dispositif expérimental sur CIPAN à la ferme de la Martinière. Une zone est semée avec différentes espèces. Des prélèvements sont réalisés sur des surfaces d'1 m² afin de peser la biomasse produite, ainsi que des prélèvements de sol. Le niveau d'azote est analysé. La parcelle est ensuite broyée et labourée. Au printemps, de nouveaux prélèvements seront effectués afin d'observer l'évolution du sol et d'évaluer les apports pour les cultures suivantes.

Sophie Pradié rappelle que ces essais sur CIPAN ont pour objectif d'analyser les possibilités d'apport d'urino-fertilisant à l'automne, en complément d'apports au printemps, de manières à limiter le volume d'urine stockée par an.
Un second projet porte sur la question des micropolluants et de leur potentielle accumulation dans les sols, dans le cadre de MedUrinAgri puis PLUVALUH. Les résultats de MedUrinAgri seront présentés lors de la journée du VAL.
Au delà des essais au champ, le projet vise à étudier les possibilités de passage de à l'échelle de cette expérimentation sur la ZAC de Corbeville/Moulon, 20000 usagers à horizon 2035.

En début d'année, le constat était que l'EPA travaillait de manière assez isolée, sans que les autres acteurs soient informés de ce qui s'y préparait. En 2025, Terre et Cité a travaillé à mobiliser l'ensemble des acteurs concernés par ce projet, de façon à ce que chaque structure puisse s'impliquer, dans le respect de ses compétences, aux cotés de l'EPAPS sur les études d'approfondissement: CPS, SIAVB, SIAVHY, Ocapi, chambre d'agriculture IDF, région IDF et ceux, dans l'objectif d'aboutir à une solution éclairée d'ici deux ans.

Une première réunion multi-acteurs, pilotée par Terre et Cité, s'est tenue en octobre, réunissant l'agglomération, le programme OCAPI, les syndicats et d'autres partenaires.

Philippe Escande indique que l'agglomération pourrait être inquiète sur les avancées du projet, et ses aspects économiques.

Sophie Pradié précise que ces inquiétudes ont été clairement portées par les services techniques de l'agglomération, notamment sur les aspects, visa des réseaux, impacts économiques et de maîtrise d'usage à terme. Un cahier des charges est en cours de finalisation par l'EPAPS, incluant les questionnements des partenaires territoriaux, afin de lancer une Assistance à Maîtrise d'ouvrage qui approfondira ces aspects.

Cyril Girardin s'interroge sur l'avancement du dispositif pilote du bâtiment C15B sur la ZAC de Polytechnique.

Sophie Pradié indique que le bâtiment C15B est mise en oeuvre, il accueille aujourd'hui les bureaux de l'EPAPS. Le bâtiment est équipé d'un réseau séparatif ainsi qu'un système de filtration charbon et pitribon et une cuve de stockage en pied d'immeuble. Le dispositif n'est pas encore totalement opérationnel pour des raisons de niveau de pentes, ce qui devrait être rétabli courant du 1er trimestre.

Ce dispositif sera associé à une cuve souple chez Emmanuel Laureau, permettant de recueillir les urines filtrées lorsque la cuve côté EPAPS sera pleine. Un retour d'expérience est prévu pour analyser cet aspect logistique et organisationnel de la création de filière.

Enfin, il est noté une forte dynamique aux niveaux régional et national. Les liens vers les différentes publications émises en 2025:

- Région IDF: SDRIF-E OR 37
- Institut Paris Région: Note rapide: Valorisation des excrétions des Franciliens : quels sont les territoires propices ?
- Agence de l'eau Seine normandie: Avis du conseil scientifique sur les gestions alternatives des urines et matières fécales humaines
- France Agrimer: RESSOURCES EN BIOMASSE : QUEL POTENTIEL DE SUBSTITUTION DES ENGRAIS DE SYNTHÈSE ?

Enfin **Cyril Girardin** fait un retour sur son intervention au Congrès européen sur l'assainissement circulaire qui a eut lieu en novembre à la Ferme de Villarceau.
De nombreux acteurs européens (Allemagne, Norvège..) présents pour partager les retours d'expériences (toilettes sèches, compostages…). Les discussions étaient très orientées sur l'économie en eau. Une unité INRAE de Toulouse travail aussi sur ces enjeux .

Sabine Riffault a reçu des représentants de l'université Suédoise qui était aussi intéressés par ce dispositif.

Dorian Spaak a lui aussi accueilli une délégation Taiwanaise en Novembre, également fortement intéressée par le dispositif.

Cyril Girardin souligne la nécessité de disposer de zones capables de démontrer concrètement la faisabilité des dispositifs. Ces zones de démonstration doivent permettre de montrer que les solutions fonctionnent et qu'un certain nombre de questions et d'obstacles techniques, réglementaires, économiques et organisationnels ont été résolus. À l'image de ce qui est mis en œuvre en Suisse, ces expérimentations servent ensuite d'appui pour éclairer la décision politique et valider les usages.

Emmanuel Laureau rappelle que la question de la concentration de l'azote reste un point clé à traiter, celui-ci étant aujourd'hui trop dilué dans l'eau.

Sophie Pradié précise que le dispositif étudié avec l'EPA intègre précisément cet enjeu de concentration. Elle indique que 75 % des coûts de fonctionnement sont liés à cette étape: plus le niveau de concentration est élevé, plus le procédé devient énergivore, ce qui implique des arbitrages techniques et économiques importants.

4. Avancement filière pain

Non présenté

5. Avancement projets haies et eau

Dorian Spaak présente les dernières nouvelles du projet haie. L'équipe haies travaille à l'organisation de la saison de plantation de l'hiver 25/26, avec des plantations prévues la ferme d'Orsigny, au jardin de Cocagne, et aux Écuries de Favreuse. Elle assure également la commande de plants ou de matériel pour la plantation de haies à la ferme Viltain et aux jardins du cœur. Au total, 2,1 km seront plantés cet hiver. Cette saison de plantation est l'avant dernière pour laquelle le soutien du Fonds Vert est assurée.

Nous travaillons également sur la mise en place de bandes fleuries, avec des chercheurs de C-BASC, en particulier Antoine Gardarin, spécialiste du sujet. Les bandes fleuries permettent d'attirer des auxiliaires de cultures et de diminuer la pression des ravageurs. Un hectare a été semé au total, chez quatre agriculteurs, en octobre. L'objectif est de diversifier le type d'infrastructures agro-écologiques mises en place sur le plateau. Ces bandes fleuries ont été semées dans deux exploitation cet hiver.

L'équipe avance également sur l'entretien des haies. Entre décembre 2025 et mars 2026, nous pilotons un programme avec LEA CFI, en vue de former un groupe d'étudiants à réaliser des tâches d'entretien et d'assurer 3 jours de chantiers d'entretien, encadrés par Christophe Sotteau (recépage, taille de formation). Ces chantiers auront lieu à la ferme Vandame et la ferme d'Orsigny, sur les haies les plus anciennes. L'objectif à terme est d'internaliser les connaissances et compétences, pour que ces chantiers puissent être encadrés par l'équipe haies, sans recours à un prestataire extérieur sur les années suivantes. Nous échangeons avec AgroParisTech pour mobiliser leurs étudiants sur ces chantiers à partir de l'année scolaire prochaine.

D'autres chantiers seront organisés pour des actions plus simples (repaillage, désherbage), encadrés uniquement par l'équipe haies, pour assurer l'entretien des toutes premières années, qui nécessite moins de connaissances techniques. Les agriculteurs peuvent solliciter directement l'équipe haies pour que nous organisions ce type de chantier chez eux. Cette possibilité sera également évoquée lors des collèges agriculteurs.

L'équipe mène également une réflexion autour des modes de financement possibles pour l'entretien. Les systèmes de paiements pour services environnementaux sont explorés, avec différents partenaires (AESN, syndicats de bassins Bièvre et Yvette, CPS, VGP…). Ces discussions s'inscrivent dans le sujet de l'hydraulique douce, et les manières de limiter le ruissellement rural. Des premiers tests de plantations de haies à vocation d'hydraulique douce commencent à être discutés avec certains agriculteurs, en lien avec Hervé Cardinal du SIAVB. A terme, selon l'évolution des discussions, ces PSE pourraient concerner l'entretien de l'ensemble des haies plantées.

Terre et Cité oeuvre également sur les problématiques de ruissellement agricole, contre lequel les haies peuvent être utiles. Nous avons été sollicités par des maires et par M. Pluvinage, DGS de Versailles Grand Parc. Nous avons réunis, le 11 septembre dernier, les acteurs intéressés par ce sujet sur le territoire de la Communauté Paris Saclay. Il a permis de lister les travaux de cartographie du risque ruissellement menés par les différentes structures présentes (SMBVB, SIAVB, SIAVHY, CPS, PNR HVC). Comme évoqué dans le volet haies, des premières installations d'infrastructures visant à limiter le ruissellement vont être testées en lien avec le SIAVB courant 2025. Le positionnement de Terre et Cité sur le sujet est de participer à la concertation entre acteurs sur les manières de comprendre et d'agir face au risque de ruissellement, et d'intervenir dans certains cas pour la mise en place d'infrastructures dont nous avons l'expérience. Nous assurons également le lien avec les agriculteurs sur ce sujet, et le travail sur les modes de financement des infrastructures dédiés, comprenant les coûts de mise en place, d'entretien et de perte de surface de culture liées.

Cyril Girardin évoque le travail de Véronique Pidou Brion, sur le ruissellement agricole. Ces ruissellement viennent des champs mais impactent les villes, ce qui pose la question des interfaces. Les implantations d'hydraulique douce qui en découlent ne peuvent pas être à la charge des agriculteurs.

Jean Francis Rimbert déclare que l'implantation de haies est le premier réflexe quand on parle d'inondation, mais il faut aussi prendre en compte en amont l'impact sur le ruissellement des pratiques agricoles.

Dorian Spaak déclare que le Triangle Vert et la Plaine de Versailles commencent à s'intéresser. Ce regain d'intérêt vient du fait que l'automne 2024 a vu de nombreuses inondations dans les communes, ce qui fait que les maires se sentent concernés. Les inondations par débordement des cours d'eau concernent 30 à 40% des communes en Ile de France, alors que le ruissellement agricole concerne 100% d'entre elles.
Sur la période 2026-2028, l'agence de l'eau Seine Normandie va financer 1,5 ETP à Terre et Cité pour poursuivre le travail sur l'eau, principalement sur l'hydraulique douce (1 ETP). Des

projets d'implantation d'infrastructures d'hydraulique douce seront mis en place l'hiver prochain, à priori chez les Trubuil Bot et Emmanuel Laureau.

Caroline Doucerain vient de signer la participation de Terre et Cité au contrat de la Bièvres pour la période 2026-2030. Terre et Cité sera également signataire du contrat eau Yvette, en début 2026, pour la même période.

Hervé Hocquard indique qu'un décret est en préparation sur la simplification des formalités pour la destruction des haies, et que Terre et Cité devrait donner son avis rapidement.

Dorian Spaak répond que le Réseau Haies France a préparé un argumentaire très détaillé pour répondre à ça avec des demandes très précises.

Dorian Spaak évoque finalement le projet Carbone, et indique qu'un nouvel agriculteur de Coeur d'Essonne Agglomération met en place un projet de Label Bas Carbone sur son exploitation. Terre et Cité lance également une coopération leader sur l'agriculture bas carbone, avec Seine Aval et Coeur d'Essonne. Un premier webinaire aura lieu le 16 décembre. D'autres événements sont prévus en 2026.

Paul Leadley indique qu'il existe également un projet de recherche sur la biodiversité sur les haies, mené par Sophie Nadot et Laure Barthes, avec l'arrivée récente d'un thésard, Romain Joly, pour travailler sur ce projet.

6. Journée VivAgriLab

L'intégration du VivAgriLab au réseau européen des Living Labs agroécologiques

Dorian Spaak indique que depuis début 2025, le VivAgriLab a intégré le réseau européen des Living Labs agroécologiques appelé Agroecology Partnership. Lien vers le réseau ici.

Ce partenariat s'inscrit dans une dynamique forte de recherche participative et de co-innovation, portée par la Commission européenne à travers ses programmes Horizon Europe et la mission "A Soil Deal for Europe". Il vise à accélérer la transition des systèmes agricoles vers des approches agroécologiques en s'appuyant sur des Living Labs et des infrastructures de recherche transnationales. Il rassemble une large coalition (72 partenaires dans 26 pays) et finance des appels de projets co-financés pour soutenir la recherche transdisciplinaire, la co-conception avec les agriculteurs et la mise à l'échelle d'innovations agroécologiques.

Au total, un budget global de 300 millions d'euros est programmé pour le fonctionnement de ce réseau européen jusqu'en 2030. Une enveloppe supplémentaire de 150 millions d'euros est en cours de finalisation pour étendre la durée du partenariat à 2033. Dans ce cadre des appels à projets européens sont co-financés chaque année jusqu'en 2030 à hauteur de 1,3 million d'euros par projet en moyenne. Les projets peuvent durer de 24 à 36 mois.

Dorian Spaak continue en expliquant que l'intégration du réseau européen Agroecology Partnership, nous a permis d'assister à deux événements majeurs à Bordeaux en octobre 2025 :

- La rencontre annuelle des membres du réseau européen des Living Labs agroécologiques Agroecology Partnership du 13 au 14 octobre 2025.
- Le Forum international des laboratoires vivants dans les agroécosystèmes (IF-ALL) du 15 au 17 octobre 2025.

Lors de ces deux événements, les projets du VivAgriLab ont pu être mis en avant au travers d'une présentation spécifique en plénière, de l'affichage d'un poster et de discussions avec une variété d'acteurs clés dans le réseau des Living Labs français et européens.

Paul Leadley ajoute qu'il était intéressant de voir la diversité des types de Living Labs à l'échelle européenne. Le point commun est que tout le monde veut que la recherche soit une connexion avec les acteurs territoriaux. Ces événements nous ont permis de réaliser que le VivAgriLab était très bien positionné sur cet aspect et très actif sur l'avancement de ses projets par rapport à d'autres Living Labs en Europe. Également, nous avons pu échanger plus spécifiquement sur les sujets de financement des projets de recherche et identifié les points de contact sur ce sujet au niveau national.

Dorian Spaak insiste sur le fait que l'on a fortement encouragé le VivAgriLab a participer à des appels à projet avec des financements assez conséquents. Les rencontres nous ont permis d'identifier des partenaires potentiels intéressants, avec qui il serait possible de travailler à long terme.

Journée de rencontre annuelle du VivAgriLab 2026

Dorian Spaak présente le déroulé de la prochaine journée de rencontre annuelle du VivAgriLab. Elle aura lieu le jeudi 29 janvier 2026 à AgroParisTech. La thématique de cette édition sera "l'Adaptation au changement climatique". Ce choix a été fait grâce à des réunions préliminaires avec les agglomérations, les associations et les chercheurs. De plus,
il s'agit d'un sujet aligné avec les stratégies PCAET et TACCT en train d'être finalisées sur le territoire. Les aspects agricoles et naturels y sont présents, cette journée de rencontre permettra ainsi d'apporter encore plus de connaissances sur ces sujets.

Dorian Spaak décrit le format de la journée :

8h45 - 9h10 : **Accueil café**
9h10 - 9h25 : **Ouverture de la journée VAL 2026**
9h25 - 9h35 : **VivAgriLab, incubateur de projets et partenariats européens d'envergure**
9h30 - 9h45 : **Avancées des projets lancés suite à la journée de rencontre du VivAgriLab 2025 - Ruissellement agricole**

- *Outil de modélisation CPS et CentraleSupélec : Axelle Champagne ?*
- *SIAVB, Bernard Gleize (Vauhallan), Pierre Bot (Ferme Trubuil Bot)*
- *PSE : Bertrand Houillon ? (SQY)*
- *Charte territoriale de l'eau : APPVPA*

9h45 - 10h10 : **Présentation thématique**

- *Nathalie de Noblet (coordinatrice du Groupe Régional d'Expertise sur le Climat IDF, CEA)*

10h10 - 10h50 : **Table-ronde #1** → Élus CPS, SQY, VGP (PCAET / TACCT) + Recherche
10h50 - 11h30 : **Table-ronde #2** → Agriculteurs + Recherche
–
11h30 - 12h : PAUSE
–
12h - 12h10 : **Conclusions et présentation du déroulé de l'après-midi**
12h10 - 12h50 : **Présentation succincte des ateliers**
–
12h50 - 13h50 : BUFFET DE PRODUITS LOCAUX
–
Option 1 :
14h - 15h : **Espaces d'émergence et de brainstorming**

- Nouvelles variétés ou nouvelles cultures adaptées au changement climatique
- Ivan Le Masson, poinçonneur des colzas
- Drainage de l'eau
- Eutrophisation / qualité de l'eau ?
- Adaptation des arbres en ville au changement climatique ?

–
15h - 15h15 : PAUSE
–
15h15 - 17h : **Atelier de co-construction**

- Lisière expérimentale de Corbeville
- Filière alimentaire locale Maïs Polenta
- Gestion de l'eau à la parcelle
- Réutilisation des urines en agriculture
- Financer la transition agro-écologique : PSE, Label Bas Carbone ?

–
Option 2 :
14h - 17h : **Visite de terrain agroforesterie et plantations de haies**
–
17h - 17h15 : PAUSE
–
Dès 17h15 : **Mot de clôture et goûter**

Dorian Spaak invite l'ensemble des personnes du Conseil d'Administration à s'inscrire dès maintenant afin d'organiser au mieux cette journée de rencontre. Lien pour s'inscrire ici.

Jean-Francis Rimbert demande s'il y a besoin d'envoyer les informations suivantes aux agriculteurs.

Dorian Spaak répond que oui, à ceux des trois agglomérations. Il ajoute que tout retour sur les ateliers est bienvenu s'il y a des idées de sujets là-dessus.

7. Animation LEADER et projet pédagogique

Consommation de la maquette financière
La maquette est théoriquement consommée à 73%, aucun projet n'ayant été définitivement programmé au 15 décembre 2025. C'est un état d'avancement satisfaisant compte tenu de la fin de programmation prévue au 31 décembre 2027. Au vu des derniers échanges avec les représentants de la Commission européenne, cette dernière ne prévoit pas de prolongation de la programmation au-delà de 2027.

Présentation du programme "Ma Cour agro" par Clémence Morisseau
Il est déployé sur les 3 prochaines années dans 9 classes en maternelles et primaires réparties sur les 3 agglomérations, grâce au financement LEADER.
Le programme généralise l'apprentissage des 3 thématiques suivantes, déjà expérimentées sur le plateau les années précédentes :
Année 1 - 2025/2026 : Quand les enfants céréalisent
Année 2 - 2026/2027 : Bosqu'Haie
Année 3 - 2027-2028 : Terr'eau fertile

L'objectif est de pérenniser les apprentissages et le programme auprès des enfants, de leurs parents et des enseignants. Le pôle pédagogie forme les enseignants et les enfants qui formeront ensuite les autres classes.

Le programme n'a pas encore débuté car l'organisation préparatoire est chronophage, d'autant que les écoles souhaitent faire des visites de territoire, des visites de ferme. Il faut impliquer l'ensemble de la sphère éducative, notamment les acteurs du rectorat (l'inspection durable).

C'est le pôle pédagogique qui a fait le travail de prospection, un peu en lien avec les institutions.

Jean-Francis Rimbert : Toutes les communes s'impliquent-elles ?

Clémence Morisseau : cela dépend des agglomérations et de la motivation des enseignants. Avec la CPS par exemple , on intervenait dans toutes les écoles.

Cyril Girardin : vous suivez les élèves sur 3 ans ou s'agit-il de 3 promotions différentes?

Clémence Morisseau : on laisse les écoles choisir en fonction de leur besoin. Les grands forment les plus jeunes, ou ne seront formés que tous les CE2… c'est très variable mais on a pour objectif que les enseignants le fassent seuls en l'intégrant dans leur programme. L'objectif final est qu'ils "s'approprient" le programme.
Ce programme est complémentaire avec les objectifs du programme de géographie et on appuie sur le fait d'intégrer des sorties de terrain dans le programme.

8. Echangeur de Corbeville

Dorian Spaak explique que les travaux de reconfiguration de l'échangeur débuteront en janvier 2026, selon des informations envoyées par le conseil départemental de l'Essonne. Une première phase d'un an est prévue, avec fermeture des infrastructures actuelles, et voirie provisoire mise en place. Nous allons chercher plus d'informations pour s'assurer que ça convient à la ferme de la Martinière, qui doit accéder à ses parcelles au Moulon.

Emmanuel Laureau précise que le giratoire sera dévié au nord de Corbeville, et que la durée de travaux est estimée à 3 ans. Avant les travaux, il y avait déjà eu des contournements à faire. Il précise qu'il est obligé aujourd'hui de passer par le Christ de Saclay. L'objectif des travaux de 2026 est de supprimer les giratoires et de construire un nouveau pont pour remplacer l'actuel qui sera détruit.

9. point d'information diagnostic

Cristiana Modica-Vandame pense que si on veut que les terres soient vues comme des terres protégées, il faut qu'il y ait une conscience collective. C'est pour ça que l'enseignement est important, il faut créer des ponts avec ces établissements. On n'arrête pas d'accueillir des étudiants : il faut renforcer la prise de conscience relative au territoire dans lequel ils se trouvent.

Martine Debiesse se demande s'il ne faudrait pas faire connaître Terre et Cité (et ses actions), plus que les Terres Protégées.

Jean-Francis Rimbert trouve qu'il y a plus de personnes nouvelles et qu'il faudrait donc plus faire connaître TC.

Martine Debiesse estime que c'est une vraie question de savoir comment faire passer l'information auprès du public.

10. points divers

Philippe Escande a une question relative à la lisière de corbeville. Orsay est préoccupée par les dernières propositions. Le maire d 'Orsay est aligné avec l'INRAE et veut conserver ces 8 ha pour l'agriculture. Il a demandé une vision officielle sur les projets de Corbeville. Orsay voudrait élargir à TC la signature de cette lettre en fonction de la stratégie.

Sabine Riffaut indique qu'un projet de courrier a déclenché une réunion avec Martin Guespereau. Le courrier n'a pas été envoyé. Aujourd'hui, INRAE, APT mobilisé soutenue par la présidence de l'Université Paris-Saclay. Les structures sont alignées et marchent ensemble pour obtenir des engagements fermes . La discussion actuelle porte sur 3 ha pour la recherche

Cyril Girardin indique que quand il avait réservé les terres pour des projets, il avait demandé à Emmanuel Laureau de planter du seigle, le temps que l'INRAE avance avec

l'EPAPS pour entretenir les parcelles, autrement à l'abandon en attente de décision sur le devenir des ces espaces.

Philippe Escande indique qu'il y a un projet de lettres des maires qui veulent demander de mieux définir de EPAPS et de revenir sur la sanctuarisation de ces 8 ha

Cristiana Modica demande s'il peut y avoir une mobilisation d'autres maires ?

Philippe Escande estime que peut-être pas d'autres maires, mais les institutions concernées oui.

Caroline Doucerain indique que nous avons déjà écrit en tant que Terre et Cité, et prêts à le refaire.

Cyril Girardin dit que depuis 2022, les établissements de recherche sont en difficulté mais le projet ne peut se réaliser que si chacune des parties prenantes partagent un intérêt commun, ce qu'avait compris Camille Michon (directrice de Jouy-Versailles). On ne peut pas aller voir l'EPAPS en ordre dispersé, il faut y aller grouper.

Dorian Spaak indique qu'il y a eu une proposition d'un atelier sur les usages de cette lisière lors de la journée de rencontre du Vivagri Lab du 29 Janvier.

11. Dates à venir

- Mardi 16 décembre 2025 : Comité de programmation LEADER
- Vendredi 19 décembre : Réponse DRIAAF valorisation des haies
- Lundi 26 janvier : Bureau
- Jeudi 29 janvier 2026 : Journée de rencontre du VivAgri Lab
- Mercredi 18 février 2026 : dépôt AAP Agroecology Partnership
- **Lundi 11 mai à 20h à Igny : prochain Conseil d'Administration**

Chantiers d'entretien et plantations de haies :

- 6 décembre 2025 : fin plantation Orsigny
- 17 et 27 janvier 2026 : plantations Cocagne
- 4, 7 et 24 février 2026 : plantations Ecuries de Favreuse
- 13 décembre, 10 et 19 mars 2026 : chantiers d'entretien